

# entrées libres



RENCONTRE

Paul VALADIER

JobEcole :  
un vrai « plus »  
pour les écoles

DOSSIER

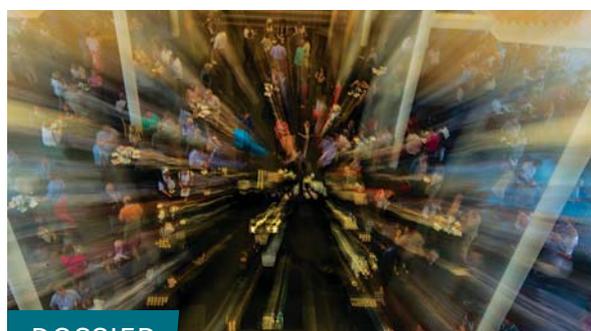
## Enseigner : au cœur de l'école, des métiers qui changent

<b>ÉDITO</b>	3
• Gouvernance et projets pédagogiques	
<b>DES SOUCIS ET DES HOMMES</b>	4
• Ouverture d'une nouvelle école secondaire catholique à Anderlecht	
• Entr'Apprendre, édition 2017-2018	
<b>ENTREZ, C'EST OUVERT !</b>	6
• Cailles et mésanges, stars de l'école	
• Dites-le avec des fleurs !	
<b>L'EXPOSÉ DU MOI(S)</b>	8
• Paul VALADIER	
On n'est pas chrétien tout seul !	
<b>MAIS ENCORE...</b>	10
• Des avantages sociaux pas toujours respectés	
<b>DOSSIER</b>	
• <b>Université d'été</b>	
<b>Enseigner : au cœur de l'école, des métiers qui changent</b>	
<b>DE BRIQUES... ET PAS DE BROC !</b>	11
• Rénover dans la solidarité	
<b>AVIS DE RECHERCHE</b>	12
• La fin du modèle des héritiers ?	
<b>OUTIL</b>	14
• JobEcole : un vrai « plus » pour les écoles	
<b>SERVICE COMPRIS</b>	16
• Sensibiliser à l'entrepreneuriat	
• Rentrée académique de la FEProSoC	
• Première affiche de pastorale 2017-2018	
• Greenpeace s'inquiète de la qualité de l'air dans nos écoles	
• Théories du complot	
• Se former aux ateliers de la pensée joueuse	
<b>ENTRÉES LIVRES</b>	18
• 180° éditions ■ Concours	
• Fonds Victor : pour que les jeunes (re)trouvent le plaisir de lire	
• L'école... Alerte niveau 4	
• Se réorienter dans le supérieur	
<b>HUME(O)UR</b>	20
• Rentrée : 1 / insouciance : 0	



### L'EXPOSÉ DU MOI(S)

**Paul VALADIER**  
On n'est pas chrétien tout seul !



### DOSSIER

**Enseigner :**  
**au cœur de l'école, des métiers qui changent**



### OUTIL

**JobEcole : un vrai « plus » pour les écoles**

#### entrées libres

Septembre 2017 / N°121 / 13<sup>e</sup> année  
Périodique mensuel (sauf juillet et août)  
ISSN 1782-4346

entrées libres est la revue  
de l'Enseignement catholique  
en Communautés francophone  
et germanophone de Belgique.

www.entrees-libres.be  
redaction@entrees-libres.be

Rédacteur en chef et éditeur responsable  
Conrad van de WERVE (02 256 70 30)  
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

#### Secrétariat et abonnements

Nadine VAN DAMME (02 256 70 37)  
nadine.vandamme@segec.be

#### Création graphique

PAF!

#### Mise en page et illustrations

Anne HOOGSTOEL

#### Membres du comité de rédaction

Elise BOUCHELET  
Frédéric COCHÉ  
Vinciane DE KEYSER  
Hélène GENEVOIS  
Brigitte GERARD

#### Fabrice GLOGOWSKI

Thierry HULHOVEN  
Anne LEBLANC  
Marie-Noëlle LOVENFOSSE  
Bruno MATHELART  
Luc MICHELIS  
Guy SELDESLAGH  
Stéphane VANOIRBECK

#### Publicité

02 256 70 30

#### Impression

IPM Printing SA Ganshoren

#### Tarifs abonnements

1 an : Belgique : 16€ / Europe : 26€ / Monde : 30€  
2 ans : Belgique : 30€ / Europe : 50€ / Monde : 58€

#### À verser sur le compte n°

BE74 1910 5131 7107 du SeGEC  
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles  
avec la mention « entrées libres ».

Les articles paraissent sous la responsabilité  
de leurs auteurs. Les titres, intertitres et  
chapeaux sont de la rédaction.

Textes conformes aux recommandations  
orthographiques de 1990.

entrées libres est imprimé sur papier FSC®.

# Édito

---

## Gouvernance et projets pédagogiques



“

L'Université d'été du SeGEC a été largement consacrée au thème de la gouvernance du système éducatif. Des évolutions en la matière s'annoncent et se concrétisent progressivement, avec la généralisation annoncée des « plans de pilotage » et des « pratiques collaboratives » qui y sont associés.

Il n'est toutefois pas trop tôt pour se poser une question impertinente : cette approche qui s'imposera progressivement connaîtra-t-elle des limites, des écueils, des travers à éviter ? Et la réponse est : bien sûr que oui ! Une des plus grandes erreurs serait, par exemple, de confondre la fin et les moyens, c'est-à-dire d'investir une procédure de vertu à priori, sans considération suffisante pour l'amélioration des apprentissages qu'elle doit servir. L'histoire des réformes de l'enseignement montre que ce risque ne doit pas être négligé.

Lors de son exposé à l'Université d'été, le professeur Alain ERALY a, sur ce sujet, mis en évidence des éléments qui méritent de retenir l'attention. Tout d'abord, l'évolution des métiers ne doit pas se penser sous l'angle d'une « managérialisation », mais sous celui des valeurs de la modernité démocratique : transparence, responsabilité, reconnaissance, réflexivité, éthique de la vérité. Ensuite, l'enjeu principal au sein de l'école est de mieux articuler le collectif et l'individuel. Cela suppose une double reconnaissance, celle des enseignants dans leur singularité et celle du collectif, c'est-à-dire du projet spécifique de l'école.

L'horizon est de permettre à chaque élève de se développer au maximum de ses possibilités, mais aussi de le conduire vers un langage, une culture, un monde qui le précèdent et qu'il contribuera à son tour à transformer. C'est le propre des projets éducatifs et pédagogiques dans leur diversité : créer une dynamique pour mieux rencontrer les objectifs généraux du système éducatif, à une époque où la société elle-même n'a jamais été marquée par une aussi grande diversité qu'aujourd'hui.

Les défis à relever et à poursuivre pour l'école du 21<sup>e</sup> siècle sont nombreux et ne pourront se faire sans la participation de tous : enseignants, élèves, directeurs, Pouvoirs organisateurs...

Je souhaite à toutes et tous une très bonne année scolaire ! ■

**Étienne MICHEL**

*Directeur général du SeGEC*

13 septembre 2017

# Ouverture d'une nouvelle école secondaire catholique à Anderlecht

Conrad van de WERVE

Le tout nouveau Lycée Sœur Emmanuelle d'Anderlecht<sup>1</sup> a été inauguré le 2 septembre dernier en présence de nombreux élèves, parents, professeurs, directions, Pouvoirs organisateurs, responsables de l'enseignement catholique et autorités locales. 135 élèves de 1<sup>re</sup> commune et de 1<sup>re</sup> différenciée viennent d'y faire leur rentrée.



« *La ronde des langues* » : lors de l'inauguration, une quinzaine d'élèves se sont exprimés, à tour de rôle, dans leur langue d'origine et ont prononcé des paroles d'espoir chères à Sœur Emmanuelle.



Photos : Conrad van de WERVE

Situé dans une commune bruxelloise où le manque de places dans l'enseignement secondaire est particulièrement problématique, le lycée accueillera, à terme, 400 élèves du premier degré. Le bâtiment flambant neuf, conçu pour être semi-passif, a été construit en un peu plus de neuf mois sur un terrain qui appartient à l'Archevêché de Malines-Bruxelles. Il comporte déjà six classes du premier degré cette année,

et cinq classes pour une centaine d'élèves de l'école fondamentale Raymond Van Belle, située à l'arrière du lycée.

Le DOA (Degré d'observation autonome) permettra à l'équipe enseignante de veiller particulièrement à l'adaptation des élèves à l'enseignement secondaire, moment crucial dans la scolarité des adolescents, et à ceux-ci, de débiter le secondaire dans un climat plus « familial ». Un travail d'orientation sera fait avec chacun

d'eux en vue de leur entrée au 2<sup>e</sup> degré. L'enseignement en immersion néerlandaise est également proposé.

## Sœur Emmanuelle

Les fondateurs du lycée ont choisi d'appeler cette école Lycée Sœur Emmanuelle (LySEm) pour une série de raisons. Sœur Emmanuelle est d'abord une femme, ce qui est rare pour les noms d'école. Née à Bruxelles, elle a été, tout au long de sa vie,



Photo : Gauthier FABRI

active dans le monde de l'enseignement et de l'enfance. Dès les années 1930, elle enseigne dans les pays de la Méditerranée. Elle découvre la Turquie, la Tunisie et en 1965, l'Égypte.

En 1971, elle s'installe dans un bidonville parmi les chiffonniers du Caire.

Elle consacre toute son énergie à faire construire des écoles, des jardins d'enfants, des dispensaires et œuvre pour le dialogue avec les juifs et les musulmans. Elle fonde ensuite, en 1980, Asmae-Association Sœur Emmanuelle, qui aide des milliers d'enfants dans le monde.

Tout au long de sa vie, elle porta attention à tous, et particulièrement aux plus démunis, et témoigna une grande confiance en la jeunesse (« Yalla ! », *en avant les jeunes, pour reprendre son expression*). Ses engagements inspirent les fondateurs et se retrouvent au cœur du projet éducatif et pédagogique de la nouvelle école. ■

1. Lire aussi *entrées libres* n°115, janvier 2017, p. 5

### Isabelle PLETINCKX, directrice du nouveau Lycée :

« Le lien que l'on fait avec Sœur Emmanuelle, c'est celui de la découverte de l'autre, de la tolérance, de la volonté de devenir des acteurs de la société de demain qui œuvreront pour qu'il y ait moins d'exclusion sociale, qu'il y ait plus d'inclusion, et que chacun ait une vraie place dans le respect de ce qu'il est, de ce à quoi il croit, et de ce qui fait ce qu'il est. Je pense que c'est vraiment important et que chacun, avec les compétences qu'il a – qui ne sont pas les mêmes que celles de l'élève à côté –, peut être quelqu'un de formidable dans la société de demain. L'essentiel, c'est que ce soit un artisan d'une meilleure société pour demain. »

# Entr'Apprendre, édition 2017-2018

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

En 2015, la Fondation pour l'Enseignement lançait, en collaboration avec différentes fédérations sectorielles, le projet *Entr'Apprendre*. Objectif ? Proposer aux enseignants des écoles techniques et professionnelles des stages leur donnant l'occasion de vivre, pendant plusieurs jours, la réalité d'une entreprise.

Pour cette année scolaire 2017-2018, plusieurs évolutions sont à épingle : la programmation des stages en entreprise lors des **journées de formation collectives** inter-réseaux afin de ne pas perturber l'organisation des cours dans les écoles, une implication accrue des **chambres enseignement des IBEFE** (Instances Bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi) pour informer les écoles et les encourager à s'engager dans le projet avec des entreprises de leur bassin, une information destinée tout particulièrement aux écoles organisant des options liées aux **nouveaux métiers entrant en CPU** et pratiqués dans

les entreprises partenaires du projet. On peut ajouter à ces avancées le lancement de la **plateforme numérique** [www.entraprendre.be](http://www.entraprendre.be).

Celle-ci reprend l'ensemble de l'offre de stages et permettra de prolonger l'expérience *Entr'Apprendre* au travers de témoignages et de capsules vidéo sur la pratique des métiers dans les entreprises partenaires. Elle donne aussi accès à des ressources documentaires validées par les secteurs et relatives à l'actualité liée aux interactions écoles-entreprises. De **nouveaux partenariats** ont également été conclus avec plusieurs entreprises importantes. ■



### Fondation pour l'Enseignement

La Fondation réunit les réseaux d'entreprises à Bruxelles et en Wallonie, ainsi que tous les réseaux d'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle a pour objectif principal de favoriser une meilleure collaboration entre entreprises et établissements scolaires du qualifiant. [www.fondation-enseignement.be](http://www.fondation-enseignement.be)



## Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

Aimez notre page Facebook (Enseignement catholique – SeGEC) et suivez-nous sur LinkedIn (Enseignement catholique) et sur Twitter (SeGEC enseign.cathol)

## À bientôt sur nos pages !

# Cailles et mésanges

## stars de l'école

Brigitte GERARD

Au printemps dernier, les élèves de l'École libre de Fraipont<sup>1</sup> ont vécu une expérience unique : ils ont assisté en direct à la nidification de mésanges charbonnières, grâce à un nichoir et une caméra offerts par XperiBIRD<sup>2</sup>, un réseau éducatif qui récolte des données scientifiques sur la nidification des mésanges en Belgique.

« C'est un peu comme s'il y avait eu un miracle à l'école, s'enthousiasme **Marceline VERMEIRE**, institutrice en 3<sup>e</sup> primaire. Dès l'installation des mésanges dans le nichoir, l'effervescence a gagné les élèves mais aussi les enseignants, les parents et les surveillantes ! » Lorsque l'institutrice a pris connaissance du projet XperiBIRD, une initiative du Muséum des sciences naturelles de Bruxelles, elle n'a pas hésité à inscrire son école : « Nous avons reçu un nichoir et une caméra pour pouvoir voir ce qui se passe en direct et enregistrer les données au fur et à mesure de la nidification. L'objectif était aussi de favoriser des sciences participatives auprès des élèves. »

Si ce sont surtout ceux de 3<sup>e</sup> primaire qui ont suivi le projet, toute l'école s'y est en fait intéressée. Solange et Jack, les petits noms du couple locataire du nichoir,

sont devenus les stars de l'établissement, suscitant l'émerveillement des petits et des grands. Mais encore fallait-il que le nichoir soit choisi par un couple de mésanges, et que celles-ci puissent mener à bien leur nichée... « Nous avons eu beaucoup de chance ! Des oiseaux sont vite venus inspecter les lieux, ils ont aménagé leur nid, et Solange a pondu neuf œufs ! Sept ont éclos, et six oisillons se sont envolés fin du mois de mai. Au cours de ces quelques semaines, on a découvert un tas de choses, comme le fait que la maman transportait le sac fécal avec les fientes des petits pour nettoyer le nid, et que le papa venait apporter à manger à la maman pendant qu'elle couvait... C'était magique ! »

La classe en a profité pour étudier la vie des oiseaux en général, leur comportement, la nidification... Et l'institutrice ne s'est pas arrêtée là. Pour affiner les recherches et établir des comparaisons, l'école a placé

des œufs de caille en couveuse : « Sur trente œufs, nous avons eu quatorze cailles, treize sont devenues adultes et ont été adoptées par différentes personnes de l'école ! »

### Une démarche scientifique

Le projet a également permis des liens avec d'autres matières, et les enfants ont réalisé un reportage audiovisuel sur la comparaison entre la nidification des mésanges et celle des cailles. « Ils ont choisi les images, écrit le commentaire et ont monté le reportage à l'aide d'un logiciel gratuit. En maths, il y avait notamment la lecture d'un tableau à double entrée, pour voir que tel oiseau mettait tel temps pour nicher, compter les jours d'incubation... Et en français, l'expression écrite était à l'honneur. Les élèves ont interviewé un réalisateur de films animaliers, il a fallu rédiger les questions, filmer la rencontre, retranscrire le résultat... Il y a eu un véritable va-et-vient entre la matière à voir chaque année et ce projet. Les élèves ont même fabriqué un fai-repart lors de la naissance des oisillons ! »

L'école a à présent transmis ses données à XperiBIRD, qui a promis un suivi de l'expérience. Les élèves ont pu se familiariser avec la démarche scientifique, la rigueur, la vérification... « À l'école, on essaie de vivre au plus proche de ce qui existe, de l'environnement. La démarche scientifique est valable aussi en maths, en géo, en histoire... Il s'agit de se poser des questions, d'analyser, d'observer, et puis de tirer des conclusions. C'est très riche comme méthode d'enseignement ! »

L'année prochaine, M. VERMEIRE ne sait pas encore si elle reconduira le projet. « C'était tellement magique, et puis j'aime bien varier... Mais le nichoir sera de toute façon à sa place, et prêt à accueillir une nouvelle famille ! » ■

1. [www.ecolelibrefraipont.be](http://www.ecolelibrefraipont.be)  
2. [www.xperibird.be](http://www.xperibird.be)



# Dites-le avec des fleurs !

Marie-Noëlle LOVENFOSSE



On connaît tous cette invitation à déclarer ses sentiments par le biais d'un bouquet. L'expression prend un sens tout particulier dans le cadre du concours « Amaryllis » au Château de Beloeil, organisé en avril dernier, tant le savoir-faire des participants y est mis à l'honneur. Et ce n'est pas le Centre éducatif Saint-Pierre de Leuze-en-Hainaut<sup>1</sup> qui me contredira ! Deuxième du classement des écoles, il a également remporté le Prix du public, toutes catégories confondues.

*cette spécialisation n'est pas encore organisée à l'école – mais ça va changer ! –, ils ont tout de même l'occasion, pendant l'année, de réaliser des décorations florales lors d'expositions ou de repas à l'école, ou encore quand des professeurs commandent des milieux de table pour l'une ou l'autre occasion. »*

## Un concours prestigieux

L'exposition Amaryllis existe depuis près de 30 ans, et le concours depuis 5 ans. Placé sous le parrainage de la princesse Claire de Belgique,

il rassemble de grands noms de l'art floral. Au début, tous les participants concouraient ensemble. Aujourd'hui, face au nombre d'écoles intéressées, une catégorie a été créée spécialement pour elles. « Les élèves qui constituent notre équipe sont en 6<sup>e</sup> ou 7<sup>e</sup> professionnelle, précise J.-Ph. CHOISEZ. Ils ont déjà des acquis en ce qui concerne la manipulation de plantes et de fleurs. Dans le château, aucun thème n'est imposé. C'est en fonction de la pièce attribuée à chaque équipe, deux mois avant le concours, que celle-ci en choisit un. Pour nous, cette année, c'était la bibliothèque. Nous avons imaginé, avec les élèves, un projet mettant en valeur d'anciens livres et partitions. »

Cultivées en Hollande spécialement pour le concours, les amaryllis sont fournies par le Château. Les équipes sont libres d'en commander la quantité et le type souhaités. Elles y ajoutent les végétaux

et les éléments de décoration qu'elles veulent. « Notre thème étant la musique, l'option mécanique de l'école a réalisé pour nous des structures métalliques en forme de clé de sol et de portée musicale, reprend l'enseignant. La mise en place se fait directement au Château au moment du concours. On a deux jours pour tout réaliser. C'est un gros travail d'équipe. Chacun doit pouvoir accepter les remarques et les idées des autres. Le projet de base se transforme au fil des heures et des différents essais. Il faut avoir de l'ambition, mais aussi connaître ses limites pour ne pas se lancer dans quelque chose d'impossible. »

Tous ces efforts ont été payants, puisque le Centre éducatif Saint-Pierre a reçu le 2<sup>e</sup> Prix du jury pour la catégorie écoles et le 1<sup>er</sup> Prix du public, toutes catégories confondues. « C'est une grande fierté, souligne J.-Ph. CHOISEZ. Mais participer à ce type d'épreuve est aussi très formatif. Les élèves ont l'occasion de rencontrer des professionnels du secteur, de discuter avec eux et de voir d'autres réalisations. Et cela déclenche des vocations ! Suite à de nombreuses demandes, nous sommes en train de créer un programme avec Muriel BROHÉ, la responsable du secteur Arts, pour ouvrir, dès septembre, une 7<sup>e</sup> complémentaire en Art floral. C'est la première fois qu'on ouvre une telle option dans notre réseau ! » ■

1. [www.cespleuze.be](http://www.cespleuze.be)

Un projet à faire connaître ?  
redaction@entrees-libres.be

**J**ean-Philippe CHOISEZ est professeur en horticulture au Centre éducatif Saint-Pierre. Fort d'une spécialisation en art floral, il participe, depuis quelques années, avec sa collègue Monique LORPHÈVRE et quelques élèves de la section professionnelle Horticulture, au concours Amaryllis. Mais avant de nous intéresser à cet événement, allons d'abord à la rencontre de ces jeunes.

À quoi se destinent-ils exactement ? « Ils touchent un peu à tous les domaines du métier horticole, explique l'enseignant. Ils seront amenés à réaliser des aménagements et des entretiens de jardin, à s'occuper de cultures florales ou maraichères, à travailler en arboriculture (arbres, arbustes, fruitiers), etc. L'art floral, c'est un secteur particulier. Il s'agit de faire des bouquets, des montages, de réaliser divers types de décoration à partir de fleurs coupées. Même si

# Paul VALADIER

## On n'est pas chrétien tout

Aimer Dieu mais pas les autres, avoir des convictions mais préférer l'inaction : c'est à l'opposé même de la définition d'un chrétien. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est le **père Paul VALADIER** ! Invité à prendre la parole à l'occasion de la session théologique « *Chrétien dans la cité* »<sup>2</sup>, il évoque sans détour pour **entrées libres** le rôle d'un chrétien d'aujourd'hui, les deux pieds bien dans son époque, poussé à aller de l'avant par « *plus grand que lui* ».

### Vidéo

Cette interview est disponible en version longue et en vidéo sur notre site. Cette ressource pourra être d'autant plus utile que **l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté (EPC)** entre à présent en vigueur dans l'enseignement secondaire, un an après l'enseignement fondamental.

À visionner sur :  
[www.entrees-libres.be](http://www.entrees-libres.be) >  
 Plus > Extras

Le thème de cette session théologique est « *Chrétien dans la cité* ». Cela signifierait-il qu'on ne peut pas être chrétien tout seul, ou que si on est chrétien, on doit forcément s'intéresser à la société qui nous entoure, et même participer à sa transformation éventuelle ?

**Paul VALADIER** : Je vois mal qu'on puisse être chrétien tout seul, parce que déjà, nous recevons la foi des autres, de l'Église, de la tradition, même si nous nous l'approprions. Ce n'est pas nous qui l'inventons. En plus, il y a un élément absolument central dans la religion chrétienne, qui consiste à dire que

si vous n'aimez pas votre prochain et que vous prétendez aimer Dieu, vous êtes un menteur. Il y a un lien absolument étroit entre le fait d'aimer autrui d'une façon ou d'une autre et celui d'aimer Dieu. Je ne vois pas bien comment on pourrait dire : « *Je m'enferme dans ma petite coquille, j'aime Dieu, je chante ses louanges, mais je ne m'intéresse pas à ce qui se passe autour de moi.* »

Vous ajoutez qu'on ne peut pas se contenter d'avoir des convictions, et qu'il est indispensable d'agir face à l'injustice, par exemple...

**PV** : Ça me paraît clair. Maintenant, le problème, c'est qu'il n'y a pas de modèle. L'engagement politique peut être important pour quelqu'un, mais on peut consacrer sa vie à s'occuper de petits enfants à la maternelle – ce qui n'est pas un geste politique à proprement parler – parce qu'on a la conviction qu'il est tout à fait essentiel que de nouvelles générations soient éduquées, formées, éveillées à la vie. C'est une autre forme d'engagement. Le chrétien dans la cité a de multiples fonctions. Il peut être médecin, ingénieur, père ou mère de famille... Chacun a sa vocation propre. Il est très difficile de comparer et de dire : « *Seul est vraiment chrétien celui qui...* » On peut être carmélite, très mauvais chrétien et s'engager au service des plus pauvres, sans nécessairement aller à la messe tous les matins.

Vous évoquez la transcendance dans le sens d'« ouverture sur plus grand que soi », et vous dites qu'aucune société vivante et démocratique ne peut se passer de cette référence à la transcendance...

**PV** : Les philosophes opposent immanence et transcendance. L'immanence, ça veut dire qu'on est entièrement dans l'immédiat, le sensible, qu'il n'y a rien au-delà de l'immédiateté. On voit bien que ce n'est pas possible.



# seul !

Interview et texte : Marie-Noëlle LOVENFOSSE

Prenons l'exemple de l'art. La peinture, c'est des couleurs sur un tableau, mais si vous regardez un Rembrandt ou un Rubens, ils vous projettent au-delà du tableau, ils vous représentent un univers invisible. La transcendance, c'est ce qui nous ouvre à autrui, ce qui nous sort de notre enfermement sur nous-mêmes. Dans ce sens-là, je ne vois pas comment une société, à moins d'être totalitaire, pourrait se passer de toute espèce de transcendance.

Nos démocraties sont des sociétés de la liberté. Or, la liberté est nécessairement créatrice. Ça fait partie, justement, de la transcendance, dans le sens d'une ouverture à un infini, à un absolu qui nous dépasse et nous construit. Personne ne peut se passer de transcendance. D'ailleurs, l'amour ou l'amitié, c'est une forme de transcendance. On s'oublie soi-même pour mieux s'ouvrir à l'autre. C'est une condition nécessaire de la relation à autrui.

**Nos sociétés, dites-vous, ont besoin d'une espérance porteuse d'utopie...**

**PV :** On parle sans arrêt de crise économique, financière, politique. Cela conduit beaucoup de nos contemporains à désespérer de l'avenir. L'espérance, ce n'est pas être béat devant un avenir radieux, c'est croire qu'ici et maintenant, même si on est dans l'obscurité, il y a quand même une issue, une petite lumière qui nous guide. C'est absolument essentiel ! Le chrétien voit bien la croix, mais il sait (ou il croit) que derrière elle, il y a le matin de Pâques, et donc la lumière.

À toute époque, les chrétiens sont mis devant des défis : comment rendre compte de l'espérance en termes intelligibles, constructifs ? C'est un travail permanent. Nous croyons savoir que les hommes sont faits pour s'entendre, pour la paix plutôt que pour la guerre. C'est à nous de réfléchir, comme citoyens, comme chrétiens ou non-chrétiens, aux

voies possibles de paix et de réconciliation entre nous. La foi nous provoque à trouver les moyens d'aller de l'avant et de construire un monde qui soit un peu moins effroyable que celui qu'on connaît.

**Quel peut être le rôle du chrétien dans la société d'aujourd'hui ?**

**PV :** Nous sommes dans des sociétés pluralistes, et la religion doit trouver à s'y situer autrement que par le passé, en étant inspiratrice des libertés, parce que nos libertés ont besoin d'être encouragées. Face aux problèmes que nous connaissons, au désespoir, au découragement, le rôle des Églises est de dire : « *Allons de l'avant !* » « *Lève-toi et marche* », c'est quand même la formule essentielle de l'Évangile. Encore faut-il que tu aies la force de te lever. Ma parole peut t'arracher à ton désespoir. Le pape François nous dit : « *Ne vous laissez pas abandonner, il y a des possibilités d'aller de l'avant. Le problème des migrants est très difficile, mais ne fermez pas vos portes. Essayez de voir comment vous pouvez aider ces gens-là, qui sont dans une situation épouvantable, à quand même continuer à vivre, si possible humainement.* »

**Nous allons fêter le 70<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Comment l'aborder de manière pertinente à l'école ?**

**PV :** On peut faire beaucoup de caricatures autour des droits de l'Homme, on peut s'en moquer, dire que ça ouvre la porte à l'individualisme. C'est pour ça qu'il faut les enseigner dans les écoles et les enseigner correctement, en évoquant leur histoire, en montrant les ambiguïtés, mais aussi en mettant en évidence la force de cette idée. Il est question des droits de l'Homme *et du citoyen*. Donc, ça suppose une relation à autrui. Quand on dit « droit à la santé », encore faut-il qu'il y ait des infirmières, des médecins pour vous soigner si vous êtes malade. Et en même temps, les droits de l'Homme restent indéterminés.

Qu'est-ce que c'est, élever correctement un enfant aujourd'hui ? Qu'est-ce que c'est, soigner un malade d'Alzheimer ? Qu'est-ce que c'est, lutter contre le terrorisme ? L'idée que les terroristes, même s'ils sont des criminels, sont à respecter, que le vieillard, même s'il est complètement

englouti dans sa torpeur, doit être respecté, ça passe par quoi ? Il y a une dignité de cette personne que je dois essayer d'honorer. Et là encore, je n'ai pas de réponse toute faite, c'est comme une transcendance qui me porte à réfléchir, aller de l'avant, discuter avec les autres, pour trouver progressivement des solutions à ces problèmes.

**On pourrait se dire : « La transcendance, je ne sais pas trop ce que c'est, ça ne me concerne pas », mais on peut très bien avoir le « sens de la transcendance » sans le savoir ?**

**PV :** Un prof qui a le sens de la transcendance, par exemple, c'est celui, tout simplement, qui va aider l'élève qui en a le plus besoin, sans oublier les autres. S'il était purement « immanentiste », il s'occuperait uniquement des meilleurs. Celui qui a « le sens de l'homme » – nous retrouvons ici les droits de l'Homme – sait que le dernier de la classe, le gamin paumé qui parle mal le français, est mal habillé, moqué par les autres, a une égale dignité avec le premier de la classe.

Le sens de la transcendance, c'est ce qui nous mobilise pour ne pas nous enfermer dans le meilleur, le plus beau, le plus intelligent, mais pour nous ouvrir à respecter tout homme, même – et peut-être surtout – le plus démuné. La transcendance fait partie de la réalité humaine. On ne peut pas y échapper. Heureusement ! C'est ce qui nous pousse à vivre, aimer, entreprendre, aller de l'avant ! ■

1. Prêtre jésuite, Docteur en théologie et en philosophie, professeur émérite au Centre Sèvres (Facultés jésuites de Paris), auteur d'une œuvre significative en philosophie politique

2. 21-22 août 2017, Faculté de théologie, Louvain-la-Neuve

# Des avantages sociaux pas toujours respectés

Brigitte GERARD

JT DE LA RTBF - 04/09/2017

La presse en a parlé. Nous y revenons. à partir d'une information ou d'un évènement récent **entrées libres** interroge une personnalité, du monde scolaire ou non.



À l'école maternelle Notre-Dame d'Anderlecht, les parents sont invités à venir, si possible, chercher leur enfant sur le temps de midi. La raison ? L'établissement ne dispose ni de la place, ni de moyens suffisants pour encadrer de manière satisfaisante tous ses élèves. Les PO des écoles catholiques d'Anderlecht ont saisi la justice il y a plusieurs années, car elles se sentaient lésées par rapport aux écoles communales. Elles réclament les mêmes avantages sociaux, notamment une aide à la surveillance sur le temps de midi.

## Et vous, qu'en dites-vous ?



**Bénédicte BEAUDUIN,**  
directrice du Service juridique  
du SeGEC

À côté de ça, si les communes proposent des avantages « hors liste » à leurs écoles, notamment pour le mercredi après-midi,

les classes de dépaysement ou tout ce qui est lié au transport interne, elles sont tenues, en vertu de l'arrêt de la Cour constitutionnelle du 14 mai 2003, de veiller à l'égalité de traitement avec les élèves de l'enseignement libre.

Depuis 2001, la situation a évolué, mais c'est une matière qui fait toujours l'objet d'un contentieux judiciaire assez important entre les communes et les écoles. Le SeGEC continue à mener des actions de sensibilisation auprès de PO qui sont situés dans des communes qui n'octroient pas les avantages sociaux. La commune d'Anderlecht, par exemple, se défend d'octroyer des avantages sociaux, arguant qu'elle offre, en fait, des avantages pédagogiques. Récemment, la situation à Tournai a, quant à elle, fini par trouver une issue favorable à l'enseignement libre, la commune ayant compris qu'il valait mieux négocier.

Le plus important pour nous est, en effet, d'obtenir les avantages sociaux pour l'avenir plutôt que de réclamer des sommes sur le passé. Notre but est bien que le principe d'égalité soit, in fine, respecté. À Tournai, la décision assure les avantages sociaux

pour l'avenir et indemnise partiellement les écoles pour le passé. D'une manière générale, on est sur la bonne voie, mais il reste encore un tiers des communes qui sont en situation irrégulière, en violant ou en contournant le décret du 7 juin 2001.

En ce qui concerne cette problématique, le rôle du SeGEC est de deux ordres : d'abord, un rôle technique de soutien aux écoles, surtout dans les phases antérieures au contentieux. Elles nous interrogent pour savoir ce qu'est un avantage social, comment elles peuvent réagir... Si le problème est fort complexe, on les renvoie vers un avocat avec qui on travaille depuis les années 80, et qui est extrêmement pointu sur cette thématique.

L'autre appui du SeGEC est d'octroyer aux écoles des avances sur les frais de justice et les honoraires dans le cadre des procédures judiciaires. Si à son terme, l'établissement touche une indemnisation, les avances effectuées par le SeGEC sont remboursées, afin de faire bénéficier d'autres écoles d'éventuelles nouvelles avances.

J'ai du mal à comprendre comment des communes peuvent encore faire le choix de ne pas octroyer des avantages sociaux... Si la commune souhaite offrir des services de qualité aux familles, il me semble normal qu'elle les offre à tous ses élèves, quel que soit le réseau d'enseignement fréquenté ! » ■

“ Pour rappel, l'article 24 de la Constitution édicte un principe d'égalité entre tous les élèves, quel que soit le réseau d'enseignement fréquenté. Et une disposition du Pacte scolaire prévoit, par ailleurs, que lorsqu'une commune offre un avantage social à ses élèves du communal, elle doit l'offrir aussi aux élèves de l'enseignement libre. Le problème, c'est que le Pacte scolaire ne définissait pas ce qu'était un avantage social. De nombreuses discussions judiciaires ont donc abouti à l'adoption du décret du 7 juin 2001, qui énumère ce qu'il faut entendre par avantages sociaux. Ceux-ci doivent profiter aux élèves, pas à l'école, et visent essentiellement les garderies (matin, midi et soir), les repas chauds, l'accès à la piscine et le transport pour s'y rendre, mais aussi une série de formes d'aides que la commune octroie à ses écoles via des asbl.

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

# Enseigner :

## au cœur de l'école, des métiers qui changent

### ENJEU(X)

Des valeurs pour des métiers en évolution

### PERSPECTIVES

Le travail en équipe  
au cœur du plan de pilotage

Travail collaboratif : oser sortir du cadre

Différencier les apprentissages  
et changer sa posture d'enseignant

### FORMATION INITIALE

Se donner un peu d'air

### PRATIQUES

Et vous, qu'en dites-vous ?

### CONCLUSIONS

Du Pacte d'excellence à la crise politique

On le sait, la réussite du Pacte pour un enseignement d'excellence suppose des évolutions culturelles dans le rapport que les acteurs de l'école entretiennent avec leur métier. Le métier d'enseignant est appelé à s'exercer de façon plus collective, et de nouvelles dynamiques vont devoir se mettre en place ou se généraliser, notamment le travail collaboratif.

« Il est bien question d'assumer le regard d'autrui pour réfléchir à ses pratiques », explique **Alain ERALY**, afin d'essayer, dit-il, de « dépasser les problèmes dans la perspective d'une amélioration d'un processus d'apprentissage ». « Il faut oser parler de ses pratiques pédagogiques, oser sortir du cadre », renchérit un prof du secondaire dans les pages qui suivent.

Vu de l'établissement, tout l'enjeu sera de se focaliser sur un nombre limité de stratégies prioritaires à mettre en place. Celles-ci devront permettre à l'école d'atteindre les objectifs qu'elle se sera elle-même fixés, et ceux que l'autorité publique lui aura assignés dans le cadre des plans de pilotage.

Présente à la 13<sup>e</sup> Université d'été de l'enseignement catholique, une directrice nous confiait se rendre à présent mieux compte des valeurs qui sous-tendent ces plans de pilotage. À ce propos, **Étienne MICHEL** rappelle l'objectif final, à savoir simultanément tendre vers une maîtrise suffisante des apprentissages par le plus grand nombre, et permettre à chaque élève de se développer au maximum de ses possibilités. ■

# Des valeurs pour des métiers en évolution

Interview et texte : Marie-Noëlle LOVENFOSSE

**Alain ERALY**, sociologue et professeur à l'ULB, a présidé le groupe de travail du Pacte pour un enseignement d'excellence consacré à la bonne gouvernance des écoles. En marge de sa conférence, il évoque pour **entrées libres**, avec beaucoup d'enthousiasme, les enjeux de cet important volet du Pacte et les changements de perspective qu'il induit.

## En vidéo

Retrouvez la version longue de cet entretien en vidéo sur notre site

[www.entrees-libres.be](http://www.entrees-libres.be) >

Plus > Extras

De quoi était-il question exactement dans le groupe de travail que vous avez présidé ?

**Alain ERALY** : Il nous était demandé de repenser le pilotage, le contrôle, ce qu'on appelle aujourd'hui la gouvernance du système scolaire. Concrètement, il s'agit de faire en sorte que chaque établissement s'inscrive dans une logique de responsabilité via un contrat d'objectifs qui, à la fois, respecte son autonomie et l'amène à rendre des comptes sur la manière dont il réalise ou non ces objectifs. Dans cette perspective, il était donc question de construire ce qu'on appelle aujourd'hui un plan de pilotage qui reprend le projet d'établissement, les principaux objectifs que l'autorité publique assigne à l'école, mais aussi qu'elle choisit elle-même, et les stratégies qu'elle va mettre en œuvre pour les réaliser.

Il s'agit donc de bonne gouvernance de chaque école individuellement, mais aussi de l'ensemble du système scolaire ?

**AE** : Tout à fait ! Le système articule les deux. D'une part, vous avez des objectifs qui sont assignés par l'autorité publique, qui veille au bon usage des ressources qu'elle met à la disposition des écoles pour les réaliser. Par exemple, si dans une zone, l'autorité publique estime que la mixité sociale doit être mieux assumée, que l'égalité des chances doit être mieux respectée, ou que le taux de redoublement doit être réduit, elle assigne tel objectif à un certain groupe d'écoles. D'autre part, les établissements rencontrent des problèmes qui leur sont propres et sont libres de se fixer des objectifs au regard des réalités qu'ils vivent. Une école de quartier dans une commune très peuplée de Charleroi, Liège ou Bruxelles n'a pas nécessairement les mêmes problèmes qu'une école rurale, par exemple.

Dans le cadre du plan de pilotage, conçu comme un contrat entre le PO et le pouvoir subsidiant, vous expliquez qu'on passe d'une logique d'inspection et de respect des règles à une logique de résultats...

**AE** : Jusqu'ici, les écoles, comme l'ensemble du secteur public, se situaient dans une logique où des règles régissent l'ensemble de l'activité, avec un dispositif de contrôle centralisé visant à vérifier qu'il y ait bien conformité à ces règles. Ce cadre-là ne génère aucune dynamique collective et ne permet pas de prouver que les écoles produisent les résultats qu'on est en droit d'attendre d'elles. Le processus de reddition des comptes s'exercera désormais sur les résultats atteints plutôt que sur le simple respect des prescrits réglementaires. Ça n'empêche évidemment pas qu'il y ait encore des règlements... Les deux vont s'articuler.

Quels types d'objectifs les établissements pourraient-ils se fixer ?

**AE** : Première remarque : ces objectifs ne sont pas de type purement gestionnaire ou comptable, c'est d'abord et avant tout des objectifs relatifs aux finalités mêmes de l'école et permettant à celle-ci de mesurer qu'elle progresse (ou non) dans leur accomplissement. Deuxièmement, ils sont variables. On peut avoir des objectifs en termes d'apprentissage, de diminution du taux de redoublement, de promotion de la mixité sociale, de la citoyenneté ou d'activités culturelles, etc. Certains sont quantitatifs et peuvent être associés à des indicateurs, comme l'évaluation du type d'apprentissage à certains âges, d'autres peuvent être qualitatifs (on ne va pas mesurer quantitativement la promotion de la citoyenneté). Les objectifs dont nous parlons ici valent pour l'établissement en tant qu'acteur collectif. Ensuite, la question est posée de savoir comment chaque

enseignant (ou groupe d'enseignants) contribue à la réalisation de ces objectifs à son niveau, avec ses moyens propres.

### Pourriez-vous apporter quelques précisions concernant le rôle du futur délégué aux contrats d'objectifs (DCO) ?

**AE :** Il faut bien comprendre la logique du dispositif. À partir du moment où un contrat est passé entre l'autorité publique et chaque établissement, du côté de l'Administration, il n'y a pas d'autre choix que d'imaginer qu'elle se décentralise pour se rapprocher de l'école. Les DCO seront des responsables représentant l'autorité publique, proches des écoles et répartis dans des zones. Un DCO aura sous sa supervision 20 à 30 établissements appartenant à plusieurs réseaux (cela peut paraître énorme, mais tous les établissements n'entreront pas en même temps dans le processus). Il ira d'une école à l'autre pour rencontrer le PO et la direction, mais aussi les équipes d'enseignants, les représentants des parents, et éventuellement des représentants des élèves des classes supérieures. C'est à partir de ces rencontres et des indicateurs objectifs qui lui seront fournis que le DCO va réaliser un diagnostic à partager ensuite avec l'ensemble des équipes, jusqu'à fixer de nouveaux objectifs dans un nouveau plan de pilotage et ainsi de suite, de période en période.

### Et quid du corps d'inspection actuel ?

**AE :** Un service d'inspection sera maintenu, mais les DCO, eux, ne seront pas des inspecteurs. Leur rôle sera très différent, et la Fédération Wallonie-Bruxelles envisage de former de manière très intensive les futurs DCO à cette nouvelle fonction. Une chose est d'aller inspecter dans des classes, une autre chose est d'être confronté à une logique d'établissement et d'aider une école de manière collective, participative à mettre en place des dynamiques d'amélioration. Pourquoi pas envisager, par exemple, que d'anciens directeurs d'école expérimentés poursuivent leur carrière en devenant DCO pour aider une série d'établissements à se développer, à innover, etc. ?

### Ces dispositifs constituent-ils un simple « (re)cadrage » d'une série d'évolutions déjà mises en œuvre à plus ou moins large échelle, ou est-ce plus que cela ?

**AE :** Je crois que les valeurs sous-jacentes à ce dispositif sont connues et partagées par tous. De ce point de vue, il ne faudrait pas en exagérer le caractère innovant. Il me semble que le plan de pilotage prolonge des lignes directrices qui existaient déjà un peu partout. Je crois néanmoins qu'il introduit des innovations assez radicales. D'abord du point de vue de l'Administration, amenée à se restructurer en profondeur pour se rapprocher des écoles et les soutenir en dépassant la structure mentale du



Photo : Bernard DELCROIX

pouvoir de contrôle centralisé. C'est un enjeu énorme ! Ensuite, et ça n'a pas été fait jusqu'ici, cette autorité publique rencontrera les écoles dans une telle dynamique et construira un diagnostic partagé de leurs objectifs. Elle se portera ensuite garante de cet avenir partagé, et cela non plus n'aurait pas été pleinement assumé par le passé.

### L'inscription dans cette nouvelle dynamique va-t-elle rendre une certaine légitimité à l'école et aux enseignants ?

**AE :** Il s'agit que les établissements – et à travers eux, les enseignants eux-mêmes – soient reconnus pour leurs efforts, leurs résultats, mais aussi pour leurs difficultés. Autrement dit, individuellement et collectivement, il est bien question ici d'assumer le regard d'autrui pour réfléchir à ses pratiques et essayer de dépasser les problèmes, dans la perspective d'une amélioration d'un processus d'apprentissage. Nombre de nos concitoyens partagent aujourd'hui un sentiment d'urgence, de nécessité de changer l'école. L'arrivée du Pacte d'excellence amène une sorte de soulagement. Ils se disent : « *Ah enfin, on y va !* »

Je suis convaincu que voir l'école, animée par une forme de dynamisme tout neuf, s'engager dans un processus respectant le contrôle démocratique et rendre des comptes sur ses efforts et sur les résultats qu'elle atteint, est de nature à restaurer à leurs yeux, pour une part du moins, sa légitimité. Le Pacte d'excellence aura, en tout cas, eu le mérite de replacer l'école au cœur du débat. C'est déjà une belle performance ! ■

### Traces de l'Université d'été

Les traces de cette 13<sup>e</sup> édition de l'Université d'été de l'enseignement catholique sont disponibles sur <http://enseignement.catholique.be> > **Traces Université d'été**. Vous y trouverez notamment les supports PowerPoint, les retranscriptions et les captations vidéo des conférences.

# Le travail en équipe au cœur du plan de pilotage

Brigitte GERARD

On l'a vu, le nouveau modèle de gouvernance prévu par le Pacte nécessite la conception d'un plan de pilotage par les établissements scolaires.

**Godefroid CARTUYVELS**, Secrétaire général de la Fédération de l'Enseignement fondamental catholique (FédEFoC), a profité de l'Université d'été pour en préciser les modalités.

**A**vant tout, l'orateur rappelle le rôle de chacun dans le cadre de ce nouveau modèle de gouvernance : tandis que les établissements scolaires élaboreront leur plan de pilotage, l'autorité publique assurera une fonction de régulation générale, les DCO (délégués aux contrats d'objectifs) procéderont à la contractualisation et à l'évaluation, et les fédérations de PO auront un rôle de soutien, de formation, d'accompagnement et de coordination pour les écoles de leur réseau. « Mais, prévient G. CARTUYVELS, *tout cela ne pourra fonctionner qu'à condition que l'autorité publique resserre son action sur sa fonction de régulation et abandonne sa responsabilité actuelle d'opérateur.* »

Dans ce contexte, les plans de pilotage devront s'inscrire dans un certain nombre d'objectifs généraux, visant des enjeux d'efficacité et d'équité. En termes d'efficacité, il s'agira d'accroître le nombre d'élèves sortant avec un certificat et les résultats des élèves en matière d'évaluations externes et internes. En termes d'équité, c'est la diminution des différences entre les résultats des élèves les plus et les moins favorisés qui est visée, ainsi que celle du taux de redoublement et l'accroissement de la mixité sociale.

Chaque établissement devra, par ailleurs, identifier un certain nombre d'objectifs spécifiques, tels que réduire le taux d'absentéisme ou augmenter le nombre d'élèves en intégration. « *Les objectifs spécifiques peuvent varier d'un établissement à un autre en fonction des diagnostics posés et des objectifs poursuivis*, précise G. CARTUYVELS. *Et l'établissement devra aussi identifier un nombre restreint de stratégies prioritaires pour rejoindre les objectifs qu'il s'est donnés.* » Enfin, insiste-t-il, « *le travail en équipe est une condition sine qua non de la conception et de la mise en œuvre du plan de pilotage.* »

Concrètement, l'entrée en vigueur des plans de pilotage se déroulera en trois phases. Dès cette année, s'engagent dans le processus les écoles du fondamental et du secondaire qui regroupent un tiers des élèves. Les directions et les équipes éducatives travailleront à l'appropriation du concept du plan de pilotage et seront outillées pour pouvoir mener un travail collectif. La conception du plan de pilotage démarrera en septembre 2018, et il entrera en vigueur un an plus tard pour trois années, au terme desquelles interviendra la première évaluation par le DCO. Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> phases démarreront, quant à elles, en 2018 et 2019. ■

## Différencier les apprentissages et changer sa posture d'enseignant

Brigitte GERARD

Comment un dispositif d'accompagnement des élèves à besoins pédagogiques spécifiques peut-il contribuer à changer la posture de l'enseignant ? Telle était la question posée à l'Université d'été par **Patrick LENAERTS**, Secrétaire général adjoint de la Fédération de l'Enseignement secondaire catholique (FESec).

« L'intégration permet à des élèves à besoins spécifiques d'être accompagnés dans l'enseignement ordinaire par l'enseignement spécialisé, rappelle P. LENAERTS. Cette pratique a entraîné une prise de conscience, au sein de l'enseignement ordinaire, de l'existence de ces élèves nécessitant des dispositifs de différenciation. »

Suite à l'émergence de ce public, la FESeC s'est lancée dans le projet-pilote des PARI (Pôles Aménagements Raisonables et Intégrations)<sup>1</sup> qui a touché, l'an dernier, cinq établissements spécialisés

et une trentaine d'écoles ordinaires. Le principe : un établissement spécialisé collabore avec une série d'établissements ordinaires et apporte son expertise pour aider à la prise en charge d'élèves à besoins spécifiques qui ne relèvent pas de l'enseignement spécialisé, mais qui ont besoin de la mise en place d'aménagements raisonnables.

« Et on en sent déjà les bénéfices dans un changement de posture des enseignants de l'enseignement ordinaire, constate P. LENAERTS. Il s'agira ensuite de voir comment on peut s'inspirer de cette prise en charge des

# Travail collaboratif : oser sortir du cadre



Photos : Laurent NICKS

« La CAP, c'est un lieu pour rendre les professeurs les plus libres possibles, afin de créer des séquences d'apprentissage pour les élèves dans le but d'améliorer leur réussite scolaire », explique **Philippe ENGLEBERT**, directeur diocésain pour l'enseignement secondaire Namur-Luxembourg. « Ces CAP se génèrent par elles-mêmes, poursuit-il. Dès qu'un directeur, un enseignant entend parler d'une CAP, il peut en créer une. »

C'est ce qu'a fait **Gauthier MARTIAT**, directeur de l'Institut Sainte-Marie de Jambes. Quand il travaille en CAP, il retire sa casquette de chef d'établissement : « Je me mets dans le groupe, je réfléchis avec les enseignants. Mon rôle, c'est d'être facilitateur. » Dans cette école, les profs ont notamment mis au point des séquences de cours qui respectent les jeux-cadres de Thiagi. « On joue en fait sur le cadre temporel, sur les consignes, explique **Eugénie**, professeure de français. On va travailler en petits puis en grands groupes, on va travailler durant 10 minutes, puis 30 minutes. Il s'agit donc vraiment de jouer sur le cadre de la consigne et de l'activité. »

Ses collègues sont également convaincus par la démarche. « Le travail collaboratif est bien plus riche, souligne **Emmanuelle**, professeure de sciences. On a vraiment le sentiment d'être épaulé par les collègues, puisqu'il y a un échange plus important au niveau de la méthodologie. La direction est également très présente. »

« Nos directeurs sont très ouverts au fait qu'on puisse amener d'autres manières d'enseigner en classe », ajoute **Émeline**, prof de religion. « Nous avons la chance d'être soutenus dans la démarche. Ils nous poussent le plus possible à innover dans ce sens-là », conclut-elle.

Innover et oser, **Sébastien**, professeur d'éducation physique, en a fait sa devise : « En début d'année scolaire, on nous a dit : « Osez ! Osez sortir du cadre, osez proposer des choses, osez travailler différemment avec les élèves ! » » **CvdW avec PhE**

Témoignages extraits de la vidéo « CAP - communautés d'apprentissage professionnelles », à regarder sur <http://enseignement.catholique.be> > **Traces Université d'été** ou sur la page Facebook **Enseignement catholique - SeGEC**

1. Lire aussi *entrées libres* n°117, mars 2017, pp. 6-7 et n°119, mai 2017, p. 6 (dossier)

élèves à besoins spécifiques pour aller vers les élèves en difficulté. Par ailleurs, la mise en place d'aménagements raisonnables entraîne un travail collaboratif, elle modifie la perception du métier pour soi et pour les autres, et ce qui est fait pour un élève à besoins spécifiques est bénéfique pour tous. »

P. LENAERTS pose, dès lors, la question : ne pourrait-on pas accepter une évaluation « diagnostic », qui permettrait de mieux cerner le type d'enseignement à prodiguer, plutôt qu'une évaluation « sanction », qui nourrit la logique du

constat ? Une évaluation au départ de laquelle on construirait une différenciation des manières d'enseigner...

Mais, précise l'orateur, pour mettre en place des dispositifs structurels d'accompagnement d'élèves en difficulté, il faudra sans doute passer par une refonte de la formation initiale, une articulation entre pratique réflexive et formation continuée, la mise en place de dispositifs organisationnels adéquats, et un changement de paradigme pour le métier d'enseignant. Et il se veut vigilant : il faudra aussi pouvoir

Le Pacte pour un enseignement d'excellence prévoit la généralisation des pratiques collaboratives. Celles-ci peuvent prendre des formes différentes. Dans l'enseignement fondamental catholique, le programme *Prof'Essor* a pu faire ses preuves. Dans le secondaire, les CAP (communautés d'apprentissage professionnelles)<sup>1</sup> ont déjà séduit une série d'écoles du réseau.

sortir du carcan purement disciplinaire, penser à une temporalité des apprentissages et des enseignements. « La mise en œuvre de l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté, telle que pensée dans notre réseau, est à cet égard une opportunité à saisir. L'EPC définit des objets communs de travail, ce qui force les disciplines à travailler ensemble. Tous ces éléments sont, à mon sens, des leviers pour changer le « logiciel » du métier d'enseigner. » ■

1. Lire aussi *entrées libres* n°118, avril 2017, p. 5

# Se donner un peu d'air

Brigitte GERARD

Qui dit changement des métiers de l'enseignement dit évolution nécessaire de la formation initiale des enseignants. Cela tombe bien, un projet de réforme est en discussion. **Marc DEGAND**, directeur de la catégorie pédagogique de la Haute École Louvain-en-Hainaut, en a développé quelques dimensions à Louvain-la-Neuve.

« Les changements paradigmatiques qui s'annoncent posent, bien sûr, la question de la formation initiale, mais pas seulement, débute-t-il. La formation continuée, les recherches et dynamiques collaboratives sont aussi concernées par cette évolution. » La formation initiale doit-elle, dès lors, être plus longue ? Les étudiants doivent-ils aller davantage sur le terrain ? « En France, explique M. DEGAND, cette formation est très académique et est suivie d'un stage d'un an sur le terrain. Chez nous, pourquoi un éventuel rallongement de la formation ? Ne fût-ce que pour se donner un peu d'air. Quand on pense aux élèves à besoins spécifiques, il faut savoir que dans les formations actuelles en École Normale, il existe un cours intitulé « différenciation des apprentissages et notion d'orthopédagogie », qui ne représente que 30h sur les 2000-3000 heures de la formation ! C'est presque un scandale, quand on voit l'importance que prend cette dimension. Finalement, tout élève est un enfant à besoins spécifiques... »

L'orateur ajoute que davantage de temps permettrait aussi d'améliorer la maîtrise des disciplines, de la langue et de l'orthographe, de réfléchir à l'épistémologie des disciplines... Il lui semble, en outre, nécessaire de donner des outils d'intelligibilité de la complexité dans le domaine pédagogique, de la remédiation, des outils pour constituer un corps professionnel. « On travaille beaucoup cette dimension d'identité professionnelle à l'École Normale. Les jeunes y viennent parce qu'ils ont un rêve ou une image du métier. Tout ce qui est réalisé actuellement pour faire en sorte que les gens collaborent, travaillent en équipe, on pourrait y travailler en amont à l'École Normale, pour que les générations suivantes changent leur conception du métier. » ■

## Pratiques

# Et vous, qu'en dites-vous ?

Propos de participants à l'Université d'été recueillis par Brigitte GERARD, Marie-Noëlle LOVENFOSSE et Conrad van de WERVE

**Christine VAN CAPPELLEN, enseignante à l'EPHEC (supérieur) :**

« Le thème des valeurs m'intéressait, ainsi que la manière de les mettre en œuvre à l'école. Nous travaillons en équipe depuis longtemps dans mon établissement. Il y a des groupes de réflexion au niveau des professeurs, du conseil pédagogique, de la Haute École. On discute de ce qu'on teste dans nos classes, chacun explique ce qu'il fait, on voit ce qu'on peut essayer l'année suivante, on crée des syllabus ensemble... L'autonomie, c'est bien, mais nous croyons aussi au partage des expériences ! » **BG**

**Stéphane WILMES, directeur de l'École fondamentale libre de Chênée :**

« L'Université d'été nous permet de nous rendre compte des valeurs qui sous-tendent le plan de pilotage, et que celui-ci pourra être un plus pour l'école. Le travail

en équipe est, par ailleurs, déjà bien présent dans mon établissement. Toutes les décisions importantes sont prises au sein de commissions (projet d'établissement, pastorale, sécurité...), et chaque enseignant se trouve au moins dans l'une d'entre elles. Je pense qu'il faut oser parler de ses pratiques pédagogiques. Les collègues d'une même année d'enseignement partagent à ce sujet, mais le dialogue pédagogique est plus difficile à mettre en place en inter-années. » **BG**

**Dominique, professeur de français dans l'enseignement secondaire spécialisé :**

« L'Université d'été, c'est l'occasion de retrouver des collègues qu'on n'a plus vus depuis longtemps ! Et il peut y avoir des choses intéressantes à entendre... Pour moi, la valeur essentielle dans l'enseignement, c'est le respect des autres. Dans l'enseignement spécialisé, c'est parfois difficile, mais on essaie de mettre des choses en place pour favoriser ce respect, notamment entre élèves de types 1 et 3. Nous organisons aussi du travail en équipe par branche. Les professeurs de cours généraux travaillent fort ensemble, et il y a souvent des passerelles avec les cours pratiques. » **BG**

**Chantal GILET, enseignante à l'Institut Saint-Roch à Spa (secondaire) :**

« Grâce à l'Université d'été, je commence à voir plus clair à propos du Pacte et de la notion de plan de pilotage. J'imaginai un contrôle des directions sur notre travail, mais ce plan de pilotage et cette collaboration entre la direction et les enseignants peuvent, en fait, faire



**Christian SCHANDELER, conseiller pédagogique du diocèse de Namur (secondaire) :**

« Mes collègues et moi sommes déjà bien impliqués dans les dispositifs évoqués ici ! Il est important de rassurer les personnes concernées sur le fait qu'on va prendre en compte leurs préoccupations et mettre du temps à leur disposition pour les accompagner. Le travail en équipe, ça ne s'improvise pas. Il faut pouvoir créer un climat de confiance, mettre à plat les difficultés devant lesquelles on se trouve. Le travail collaboratif va permettre de faire preuve d'une intelligence collective pour sortir des difficultés. Nous sommes là pour aider les enseignants à travailler en équipe, à définir leurs propres objectifs et à mettre en place des processus leur permettant d'être plus efficaces. Nous, on travaille sur le processus... Les experts, ce sont les enseignants ! » MNL

**Nathalie ROBIN, enseignante à l'École fondamentale Saint-Joseph-aux-Champs à Grez-Doiceau :**

« J'ai été interpellée par Prof'Essor. C'est vraiment un projet intéressant, qui répond aux attentes des enseignants. Changer n'est jamais facile, c'est se mettre en déséquilibre. Prof'Essor peut être un bon moyen pour aller vers le changement. Dans cette optique, la bienveillance est très importante. À l'heure actuelle, dans mon école, nous nous concertons beaucoup, nous mettons le doigt sur certains problèmes, sans aller nécessairement plus loin. Nous sommes déjà une équipe soudée et dynamique, nous avons envie d'avancer, et ce cadre nous permettrait sans doute d'être plus pointus et efficaces sur ce qu'on doit faire, le temps à y consacrer et la manière d'évaluer ce qu'on a mis en place, avec des conseillers pédagogiques pour nous accompagner et nous guider. » MNL

évoluer positivement l'enseignement. Dans mon travail, je me suis souvent trouvée isolée, mais aujourd'hui, je trouve ma place dans des discussions d'équipe, et on travaille ensemble dans le cadre de sessions de coordination, etc. Cette journée nous donne l'occasion de discuter avec des personnes qu'on ne connaît pas, toujours dans un projet commun : le bien-être des élèves. » BG

**Marianne VAN BEVEREN, enseignante à l'Institut Sainte-Marie à La Louvière (secondaire) :**

« Pour moi, le Pacte, c'était quelque chose d'abstrait. Ici, à l'Université d'été, je me rends mieux compte de ce que c'est concrètement. En ce qui concerne le travail collaboratif, il est déjà assez bien développé dans mon école. On travaille en équipe pour la préparation des cours, et les jeunes le font encore beaucoup plus, me semble-t-il. Adapter les méthodes pédagogiques en fonction des élèves à besoins spécifiques, c'est aussi quelque chose que l'on fait déjà. Le Pacte ne sera pas un grand bouleversement pour notre école. » MNL

**Géraldine EECHAUTE, directrice du Sacré-Cœur de Stockel à Woluwe-Saint-Pierre (fondamental) :**

« On a ici un éclairage un peu différent sur le Pacte d'excellence et les valeurs qu'il peut générer au sein d'une école, d'une équipe. À propos des plans de pilotage, je pense que c'est une bonne chose de fixer, dans chaque école, de vrais objectifs et des stratégies. Chez nous, le travail collaboratif est une priorité. C'est une clé du changement, de l'évolution et de meilleurs résultats pour nos élèves. Il se met en place de manière intuitive, par un travail de fond pédagogique. L'Université d'été, c'est l'occasion de sortir de nos écoles, d'ouvrir un peu nos champs de vision, de rencontrer d'autres personnalités, c'est toujours un bon moment de convivialité. » BG

## Vidéo

Quel développement professionnel demain ?

Découvrez vos réactions dans notre vidéo sur

<http://enseignement.catholique.be> >

Traces Université d'été

ou sur la page Facebook

Enseignement catholique - SeGEC

# Du Pacte d'excellence à la crise politique

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

Soulignant le contexte politique particulier dans lequel s'est tenue l'Université d'été 2017, **Étienne MICHEL**, Directeur général du SeGEC, a axé son intervention sur deux questions relatives au Pacte pour un enseignement d'excellence : d'où venons-nous, et où allons-nous ?

## Des constats interpellants

Des centaines de pages disponibles, Étienne MICHEL extrait quelques éléments-clés du diagnostic de départ. Il évoque en premier lieu l'intensification de la pression démographique, qui se traduit par une augmentation de la population scolaire de 13% à Bruxelles et 5% en Wallonie. Le deuxième constat met en évidence l'augmentation, ces dix dernières années, de la paupérisation de la population scolaire.

Poursuivant ses observations, le Directeur général du SeGEC en vient au problème du redoublement en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), où 48% des élèves ont déjà doublé au moins une fois à l'âge de 15 ans (c'est 12% en moyenne dans les pays de l'OCDE). Ce constat interroge forcément « *tant l'efficacité de notre système éducatif que la manière dont nous sommes capables de faire progresser effectivement les élèves qui rencontrent le plus de difficultés* », souligne-t-il. Sans parler des incontournables enquêtes PISA, indiquant que les résultats scolaires des élèves de la FWB sont, en moyenne, significativement inférieurs à ceux des pays voisins pour la lecture, les mathématiques et les sciences.

## Un Pacte ambitieux

C'est sur base de ce diagnostic que s'est élaboré le Pacte, censé, résume E. MICHEL, « *constituer un cadre structurant pour la politique de l'enseignement au cours des prochaines années, voire des prochaines législatures* ». Il repose sur deux grands piliers : la réforme de la gouvernance du système éducatif (avec la dynamique des plans de pilotage et de leur évaluation) et l'introduction progressive d'un tronc commun jusque 15 ans.

Quelles sont les conditions de mise en œuvre de la réforme de la gouvernance ? E. MICHEL en énumère une série : l'octroi d'un soutien administratif et éducatif aux directions (principalement du fondamental et du secondaire spécialisé), la clarification de la charge de travail des enseignants, l'implication des directions dans les (primo-)recrutements, l'évaluation principalement formative des membres du personnel, la nécessité d'éviter d'exposer

les écoles à trop de changements, un nombre suffisant de délégués aux contrats d'objectifs, de directeurs de zones et de conseillers pédagogiques, et la distinction des rôles de l'autorité publique.

## Tronc commun

Quant au second pilier du Pacte (tronc commun jusque 15 ans avec adaptation des filières d'enseignement en aval), le texte, rappelle E. MICHEL, trace de grandes orientations, mais des réponses devront être apportées concernant sa mise en œuvre. Certains arguments plaident en faveur de la réforme (meilleure maîtrise des apprentissages de base, progrès en termes d'égalité des chances, adaptation aux exigences de notre époque, éducation précoce et renforcée aux choix et à la dimension polytechnique des apprentissages), d'autres en évoquent des dangers (risque de perte de motivation de certains élèves, formation qualifiante moins approfondie, etc.). Les travaux qui s'annoncent devront aussi traiter de problématiques telles que la programmation des approches disciplinaires et multidisciplinaires, la variation des méthodes, la remédiation, l'hétérogénéité.

Ces questions, conclut E. MICHEL, convergent vers des choix fondamentaux : « *Ceux du Pacte auxquels nous adhérons sont, simultanément, de tendre vers une maîtrise suffisante des apprentissages de base par le plus grand nombre, et de permettre à chaque élève de se développer au maximum de ses possibilités.* » ■



Photo : Bernard DELCROIX



Photo : Guy LATTENIST

# Rénover

## dans la solidarité

Brigitte GERARD

En voici une belle histoire : l'implantation d'Évrehailles de l'École libre Notre-Dame de Bonne Garde a pu être rénovée notamment grâce à un apport financier de la commune. Le bâtiment avait, en effet, besoin d'une cure de jouvence, et le résultat ravit tous les villageois !

« Cette implantation revient de loin, se souvient **Philippe FOURNIER**, administrateur du PO des Écoles libres d'Yvoir. En 2008, les chiffres de la population n'étaient plus suffisants pour rouvrir l'école, mais une dernière inscription a sauvé la mise in extrémis. Il y avait à cette époque une dizaine d'élèves, pour plus de cinquante aujourd'hui ! »

De quoi se réjouir, mais une bonne raison aussi pour entamer des travaux afin d'agrandir le bâtiment. L'École libre Notre-Dame de Bonne Garde compte trois implantations : de l'enseignement maternel et primaire à Yvoir, du primaire à Neffe et du maternel à Évrehailles. Et dans ce village, la commune organise également de l'enseignement primaire, comptant ainsi sur la population de l'école libre maternelle pour remplir ensuite son école. « Le bâtiment d'Évrehailles est mis à notre disposition par la commune, précise Ph. FOURNIER. Mais il

était ancien, datant de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, vétuste, et une mise en conformité était nécessaire. En 2010, nous avons donc évoqué l'idée de restaurer, rénover et agrandir le bâtiment. Il y avait alors deux possibilités : soit la commune s'occupait des investissements, soit nous nous en chargeons. »

La commune n'a pas hésité longtemps à investir dans ce projet, et l'école d'Évrehailles a contracté avec elle un bail emphytéotique d'une durée de 45 ans pour pouvoir prétendre à une subvention dans le cadre du PPT (Programme prioritaire de travaux). « La commune, avec laquelle nous avons toujours eu une relation positive et constructive, a financé 30% du montant des travaux (488 000 EUR), tandis que la Communauté française prenait le reste à sa charge. »

### Un résultat à la hauteur

Il s'agissait d'agrandir les locaux, mais aussi d'améliorer et moderniser l'électricité, le chauffage, l'isolation, la stabilité... « Nous avons beaucoup réfléchi et trouvé un architecte, Alex MELANGE, qui a bien compris nos besoins. Nous avons déposé un dossier au SIEC<sup>1</sup> en décembre 2012, qui a été transmis à la Fédération Wallonie-Bruxelles en janvier 2013. Il a cependant fallu un an et demi pour que le ministre de l'époque, J. MILQUET, signe le dossier. Du coup, les travaux ont commencé en septembre 2015 et se sont terminés un peu plus tard que prévu, en octobre

2016, l'entrepreneur étant alors au bord de la faillite ! » Heureusement, le chantier était presque terminé et l'entreprise a été mise sous redressement judiciaire, n'entraînant qu'un mois de retard.

Aujourd'hui, le résultat est là : « L'école se compose de deux grands locaux agrémentés d'une mezzanine offrant à l'étage une surface supplémentaire d'apprentissage et de jeux, d'une salle de réunion et d'un « coin dodo », d'un nouveau bloc sanitaire, de vestiaires, d'un local technique, d'une nouvelle cour de récréation et d'un nouveau préau, le tout clôturé par un muret en pierre de grès de la région. Nous avons même créé un jardin potager didactique pour nos élèves ! »

Au niveau des performances énergétiques, l'amélioration est visible également : le double vitrage est de mise et un chauffage au sol a été installé, fonctionnant avec une pompe à chaleur. Pendant les travaux, des containers ont servi de classes transitoires, et les enfants ont pu regagner leur école fin octobre 2016. « Tout le monde était en admiration, surtout les institutrices ! Elles étaient un peu méfiantes au départ, mais maintenant c'est le bonheur total, ainsi que pour les parents, les enfants et tout le village ! » ■

1. Service des investissements de l'enseignement catholique

# La fin du modèle des héritiers ?

Edith DEVEL

Dans les années 60, Pierre BOURDIEU et Jean-Claude PASSERON avançaient que les enfants des classes supérieures héritaient de leur famille un « capital culturel » leur permettant de mieux réussir à l'école, allant ainsi contre la pensée dominante qui associait les performances scolaires à des dons ou des aptitudes particulières. Mais l'effet de ce capital sur la performance scolaire en lecture est également travaillé par les dispositions à la lecture<sup>1</sup> des enfants. Aussi, **Hugues DRAELANTS**<sup>2</sup> a-t-il cherché à apporter des éléments de réponse à la question suivante : comment les enfants acquièrent-ils le goût de la lecture ?

Depuis une quarantaine d'années, on considère effectivement que le capital culturel des parents permet assez bien de prédire la trajectoire et les performances scolaires des enfants. Toutefois, on a également relevé que l'enfant lui-même jouait un rôle dans l'héritage qu'il recevait. C'est pourquoi, il n'est donc plus possible d'envisager la transmission culturelle uniquement à travers le prisme de la transmission entre les générations (des parents vers les enfants, aussi appelée transmission culturelle « verticale »). Il convient également de considérer la transmission culturelle « horizontale ».

## Les formes de transmission culturelle

S'appuyant sur une synthèse de la littérature, Hugues DRAELANTS construit une typologie des modes de transmission culturelle et en distingue quatre formes : la transmission culturelle parentale « osmotique » ou « stratégique », et la transmission culturelle scolaire par les pairs ou par l'institution et ses agents (cf. tableau ci-dessous).

Oui mais késako, ce charabia ? Tentons d'illustrer un peu... Dans le cadre de la transmission culturelle parentale « osmotique », « *le simple fait de baigner dans un univers culturel [peut] imprimer sa marque sur l'enfant indépendamment de toute intention éducative parentale.* »<sup>3</sup>

Par contre, lorsqu'une intention éducative est assumée par les parents, on parle alors de transmission culturelle parentale « stratégique » : cela « *renvoie à l'activisme scolaire de certains parents [...] qui mettent à profit le temps libre de l'enfant pour développer des activités potentiellement rentables au plan scolaire [...], qui suivent de près le travail scolaire de leur enfant [...].* »<sup>4</sup>

Enfin, concernant la transmission scolaire, c'est plus clair : elle s'exerce soit par le curriculum et l'action des enseignants, soit par le groupe des pairs. À propos de ce dernier, le sociologue indique effectivement que « *les sociabilités juvéniles qui prennent place dans l'école sont réputées avoir des effets culturels puissants.* »<sup>5</sup>

Dans son article, il explique comment

la recherche menée tente de mesurer et de comparer le pouvoir explicatif de ces formes de transmission en avançant l'hypothèse que le modèle des héritiers (la transmission « osmotique ») ne suffit plus, mais il cherche également à identifier toutefois ce qui demeure de ce mode de transmission.

## PISA 2009

Cette étude s'intéresse aux attitudes et pratiques de lecture chez les jeunes de 15 ans. En 2009, le domaine d'évaluation majeur de l'étude PISA était la compréhension à la lecture. Dans ce contexte, parallèlement aux tests proprement dits, un questionnaire facultatif adressé aux parents des élèves apporte des informations précieuses concernant le rapport de ces mêmes parents à la lecture et les pratiques éducatives en la matière.

## Quels résultats ?

Premier résultat : la transmission de la pratique culturelle de la lecture des parents aux enfants n'est pas automatique ! À l'inverse, une attitude parentale

TABLEAU 1 - TYPOLOGIE DES MODES DE TRANSMISSION CULTURELLE

	Socialisation verticale (domestique ou parentale)	Socialisation horizontale (par l'école)
Socialisation par imprégnation	Transmission culturelle parentale « osmotique »	Transmission culturelle scolaire par les pairs
Socialisation par inculcation	Transmission culturelle parentale « stratégique »	Transmission culturelle scolaire par l'institution et ses agents

Photo: François TEFNIN



défavorable à la lecture a un effet important, « sans doute parce que le milieu familial influe aussi de manière négative sur les dispositions à la lecture. [...] une attitude défavorable à la lecture se transmet plus facilement qu'une attitude favorable ! »<sup>6</sup>

Ce qui fait dire à notre auteur que l'investissement parental à l'école favorise l'apparition d'une disposition à lire par plaisir, mais que cela ne peut suffire en soi. Notons, par ailleurs, que l'adolescence est par nature une période durant laquelle les jeunes souhaitent se démarquer de leurs parents pour s'affirmer. Pour ce faire, ne pas lire – ou tout du moins, opter pour des lectures différentes de celles de ses parents – peut être une option.

Un autre résultat important : la transmission culturelle scolaire semble beaucoup plus efficace que la transmission parentale, avec un rôle prépondérant joué

par les attitudes culturelles des pairs. En outre, comme le souligne H. DRAELANTS, « les attitudes des élèves à l'égard de la lecture expliquent en bonne partie leurs performances scolaires, mais celles-ci en retour renforcent vraisemblablement le plaisir de lire. »<sup>7</sup> Ainsi, plus on est bon en lecture, plus on en développe le goût.

Bien que l'enquête menée par Hugues DRAELANTS ait relevé une certaine faiblesse des transmissions familiales, il importe de rappeler que, bien évidemment, ces formes de transmission ne sont ni totalement indépendantes les unes des autres, ni totalement opposées. L'action commune des familles, des équipes éducatives et des pairs se combine. Les collaborations famille-école pourraient donc peut-être bien trouver, dans ce souci de l'éveil au plaisir de lire, un nouveau défi commun à relever. ■

1. Par « dispositions à la lecture », l'auteur de la recherche entend « le développement d'attitudes favorables envers la lecture qui se doublent en principe d'une pratique fréquente de la lecture par plaisir ».

2. Hugues DRAELANTS est sociologue (UCL) et membre du Girsef (Groupe interdisciplinaire de recherche sur la socialisation, l'éducation et la formation).

3. DRAELANTS H., « Formes et évolutions de la transmission culturelle. Le « modèle des héritiers » à l'épreuve des données PISA 2009 » in *Revue française de pédagogie*, n°194, janvier-février-mars 2016, p. 7

4. Idem, p. 8

5. Idem

6. Idem, p. 21

7. Idem, p. 16

# JobEcole :

## un vrai « plus » pour les écoles

Propos recueillis par Marie-Noëlle LOVENFOSSE

Faciliter la vie des écoles recherchant des enseignants et aider ceux-ci à trouver un emploi, voilà l'objectif de *JobEcole*. Depuis quelques mois, cet outil informatique permet également aux Pouvoirs organisateurs de diffuser leurs appels à candidatures pour les fonctions de sélection et de promotion. Rencontre avec **Sébastien GOFFE**, fondateur et responsable de la plateforme.



par mail, qu'on encodait dans des fichiers Excel. Les secrétaires d'entité géraient cela chacun dans leur coin, avec les moyens du bord. Le seul biais pour diffuser les offres d'emploi, c'était le Forem, avec le manque de souplesse administrative que cela supposait. On arrivait parfois au bout de la période d'intérim pour laquelle on souhaitait un remplacement avant d'avoir pu engager quelqu'un... J'ai donc créé un outil qui permette une gestion plus rapide et efficace des offres d'emploi. On a eu très vite 300 à 400 vues par jour, rien que pour le Brabant wallon, ce qui a démontré son utilité.

**Cet outil permet aussi beaucoup de réactivité...**

**SG :** Effectivement. Les enseignants qui déposent leur CV sur le site sont invités à mettre régulièrement leurs coordonnées et disponibilités à jour. Cela permet de savoir qui est disponible, à tel moment, pour X heures. Je peux, par exemple, préciser que j'ai un emploi à mi-temps à partir de septembre, mais que je suis disponible les mardis et jeudis de telle à telle heure pour donner de la psychomotricité. Les enseignants laissent leur adresse mail et reçoivent des notifications quand des appels à candidatures susceptibles de les intéresser sont postés. Les écoles, de leur côté, sont invitées à indiquer quand un emploi est pourvu. Quand elles recherchent quelqu'un, elles peuvent déposer l'offre sur *JobEcole* (en précisant exactement ce qu'elles veulent), mais aussi aller consulter la base de données et contacter directement quelqu'un sans déposer d'offre.

**Actuellement, JobEcole ne concerne que le fondamental ?**

**SG :** Il s'adresse, en effet, essentiellement au fondamental. Les offres d'emploi émanant

**Comment définir JobEcole ?**

**Sébastien GOFFE :** *JobEcole* est une plateforme informatique destinée aux écoles de l'enseignement catholique. Elles y ont accès pour déposer leurs offres d'emploi, et les enseignants pour consulter ces offres, postuler le cas échéant, et déposer leurs coordonnées et leur CV.

**Depuis quand la plateforme existe-t-elle ?**

**SG :** Elle a été créée « sur un coin de table » chez moi, un peu par hasard. J'ai toujours été un passionné d'informatique. J'ai imaginé *JobEcole* pour faciliter mon travail de secrétaire d'entité à Nivelles, en 2009. À ce moment-là, il ne

permettait qu'aux écoles fondamentales du Brabant wallon de déposer des offres. Il s'est progressivement ouvert aux écoles de Bruxelles, puis du Hainaut. Depuis le début de cette année, toutes les écoles fondamentales catholiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles y ont accès. Pour maintenir et gérer *JobEcole* à long terme, j'ai d'abord intégré le SeGEC à mi-temps, puis à temps plein depuis un an.

**Vous avez créé JobEcole pour faciliter votre travail. Pourriez-vous nous en dire plus ?**

**SG :** En tant que secrétaire d'entité, j'étais à la manœuvre pour rechercher des intérimaires. On recevait des CV par lettre ou

des écoles pour le personnel enseignant et les CV des enseignants en ligne ne sont accessibles, actuellement, que pour le fondamental. En étendant *JobEcole*, on a multiplié les synergies, et nous avons très rapidement dû gérer une base de données avec plusieurs centaines de CV. On a également pu ouvrir le dépôt de candidatures à des fonctions de secrétaire, logopède, éducateur, technicien de surface, cuisinier, homme à tout faire, etc. Des réflexions sont en cours sur l'opportunité et la faisabilité d'étendre l'accès à d'autres niveaux d'enseignement.

Par contre, les appels à candidatures pour les fonctions de sélection et de promotion (cf. encadré) sont publiés sur *JobEcole* pour le fondamental, mais également pour le secondaire et la promotion sociale.

Que diriez-vous à une école qui hésiterait encore à faire appel à *JobEcole* ?

**SG** : Il n'y a évidemment aucune obligation de s'en servir. Nous nous efforçons d'offrir les services les plus larges et les plus souples possibles. Le site est disponible 24h/24 gratuitement. Nous sommes également très présents sur les réseaux sociaux, où sont diffusées toutes les offres d'emploi. Pour s'inscrire sur *JobEcole*, il suffit d'envoyer un mail à [info@jobecole.be](mailto:info@jobecole.be) pour demander un accès pour son école. Après les vérifications d'usage, le compte est ouvert dans l'heure. Les écoles sont très vite autonomes sur le site. Elles y trouvent un didacticiel qui permet de comprendre rapidement comment diffuser une offre d'emploi, et elles ont accès à l'ensemble des fonctions proposées. ■

## Vu du terrain

**Tony DE MATTIA, directeur de l'école primaire Saint-Joseph de Tubize :**

« Avant *JobEcole* et le secrétariat d'entité, quand un enseignant nous avertissait qu'il était malade, la recherche d'un remplaçant s'annonçait cauchemardesque. Nous devions consulter les fardes de CV que nous étions censés conserver, classer et mettre à jour nous-mêmes, puis il fallait téléphoner à toutes ces personnes. Cela prenait beaucoup de temps et d'énergie, et nous n'avions souvent pas de réponse avant plusieurs jours. C'était vraiment très fastidieux, et s'il s'agissait d'un intérim de 6 jours ouvrables, cela ne valait quasiment pas la peine de chercher !

Aujourd'hui, je transmets l'annonce au secrétariat d'entité, avec les critères précis, les références, les numéros d'appel et les adresses mail où on peut me joindre. C'est le/la secrétaire d'entité qui encode cela sur *JobEcole*, et je n'ai plus qu'à attendre les réponses. Il n'y a pas de termes assez forts pour dire le temps qu'on gagne ! La dernière fois que j'ai dû chercher quelqu'un, c'était avant Pâques. Si j'avais dû m'y prendre avec l'ancienne méthode, j'aurais passé mes vacances à ça... Ici, le dernier jour de cours était le vendredi 31 mars ; j'ai contacté la secrétaire d'entité par mail la veille dans l'avant-midi, en lui disant que je cherchais quelqu'un pour après les vacances. Une heure plus tard, je recevais un message me disant que l'annonce était publiée sur *JobEcole*. En fin d'après-midi, j'avais deux candidats ! » **MNL**

## Fonctions de sélection et de promotion

Depuis avril dernier, *JobEcole* propose aux Pouvoirs organisateurs de diffuser leurs appels à candidatures pour les fonctions de sélection et de promotion dans l'enseignement obligatoire et de promotion sociale.

### Comment ?

Les PO qui disposent déjà d'un accès à *JobEcole* peuvent cliquer sur « Ajouter un appel à candidatures » dans l'onglet « Administration ». Les autres peuvent obtenir leur accès en envoyant un courriel à [info@jobecole.be](mailto:info@jobecole.be).

### Postuler ?

Une fonction de direction, secrétaire de direction, chef d'atelier, économe... vous intéresse ? N'attendez plus !

Rendez-vous sur [www.jobecole.be](http://www.jobecole.be) > Fonctions de sélection et de promotion



Entrez en gare avec votre classe, c'est le début du voyage.

*Train Hostel* est une auberge insolite située à quelques mètres à peine de la magnifique gare de Schaerbeek et du très célèbre Musée Train World.

L'occasion de loger dans de réelles voitures de train-couchette ayant circulé sur le réseau ferroviaire belge !

[www.trainhostel.be](http://www.trainhostel.be)





Agence  
pour l'Entreprise  
& l'Innovation

## SENSIBILISER À L'ENTREPRENEURIAT

Comment développer l'esprit d'entreprendre de nos élèves ? Tant du côté de la Région bruxelloise que de la Région wallonne, cette question a abouti à des actions de sensibilisation à l'intention des enseignants. Du côté wallon, l'Agence pour l'Entreprise & l'Innovation (AEI) mise sur la #Generation\_E. Le programme *Génération entrepreneurs* s'étale sur cinq ans et s'articule autour de quatre piliers : le parcours entrepreneurial des jeunes (enseignement obligatoire et supérieur), la formation continuée et l'accompagnement des enseignants, l'école entrepreneuriale et le dispositif « étudiants-entrepreneurs », qui encourage les étudiants à développer leur projet, les accompagne et facilite le passage à l'action entrepreneuriale dans le cadre de leur parcours académique.

À Bruxelles, c'est sous l'impulsion du ministre de l'Économie et de l'Emploi, Didier GOSUIN, qu'a été développée une stratégie régionale de sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat, *Young Entrepreneurs of Tomorrow* (YET). Celle-ci a pour ambition de sensibiliser les jeunes Bruxellois à l'entrepreneuriat afin de les aider à se projeter positivement dans l'avenir, à s'insérer durablement sur le marché de l'emploi ou à créer leur propre emploi. La stratégie s'articule autour de trois piliers d'actions : diffuser et vulgariser la culture entrepreneuriale auprès des jeunes, favoriser et soutenir l'acquisition de connaissances et de compétences entrepreneuriales et favoriser le passage à l'acte. **BG**

### Pour en savoir plus :

- en Région wallonne

Pour découvrir l'actualité du programme :

<https://facebook.com/GEntrepreneurantes/>

Pour un accompagnement pédagogique : plateforme Claroline

<https://elearning.aei.be/type/formations-projets>

- en Région bruxelloise

Le site [www.yet.brussels](http://www.yet.brussels) valorise l'ensemble des actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat disponibles. Un moteur de recherche permet de découvrir celles qui répondent le mieux à ses attentes.

## À VOS AGENDAS !

La **rentrée académique** de la Fédération de l'Enseignement de promotion sociale catholique se tiendra le mercredi 11 octobre prochain à 18h30 à l'ITNamur (rue de la Pépinière 101 - 5002 Namur).

Thème : « Les principes de la Gestion des Ressources humaines à l'épreuve de l'enseignement de promotion sociale »

Orateur : **Jean-Jacques FELIX**, consultant GRH Delta management

### Infos et inscriptions :

<http://webservices.segec.be/feptosoc/rentree/>

## PREMIÈRE AFFICHE DE PASTORALE 2017-2018

Notre métier est émaillé d'incertitudes, car nous ne devinons pas toujours quelle sera la récolte. Mais si nous continuons à semer et à arroser, c'est que nous croyons que les enfants et les jeunes qui nous sont confiés sont comme ces arbres : « *Heureux l'homme. Il est comme un arbre planté près d'un ruisseau qui donne du fruit en son temps.* » (Psaume 1,3)

Sous notre regard, nos élèves sont des artistes à la recherche des pinceaux et des couleurs qui leur permettront de traduire leurs rêves en un chef-d'œuvre : leur propre vie. Nous sommes à leurs côtés pour éveiller toutes les dimensions de leur être en devenir. Leurs talents ne demandent qu'à se révéler. Tout comme eux, nous avons besoin de reconnaissance et de bienveillance. Sachons voir et mettre en valeur autour de nous tout ce qui est beau, sans nous laisser dérouter par quelques herbes sauvages qui cachent les boutons en train d'éclore.

**Comme chaque année, des pistes d'animation vous sont proposées sur le site de la pastorale scolaire du SeGEC :**

<http://enseignement.catholique.be> >

Services du SeGEC > Pastorale scolaire

**Un blog permettra de susciter et faciliter les échanges entre les écoles à partir de ces affiches.**





## THÉORIES DU COMLOT

L'asbl *Média Animation* vient de lancer un nouvel outil en ligne afin de déconstruire les théories du complot. Cet outil propose de faire le point sur ce sujet complexe, de décoder, de mettre en débats, en animations et en exercices. Il permet d'aborder la théorie du complot en prenant du recul et sans prétendre le diaboliser.

**Découvrez 14 capsules thématiques, 6 capsules d'exercices et un livret pédagogique pour mettre en débat l'éducation aux médias avec les jeunes sur [www.theoriesducomplot.be](http://www.theoriesducomplot.be)**



## GREENPEACE S'INQUIÈTE DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS NOS ÉCOLES

La qualité de l'air de notre pays n'a pas bonne réputation. Particulièrement vulnérables à ses effets sur la santé, les enfants sont les premières victimes de la pollution de l'air. Afin de lever le voile sur cette problématique, *Greenpeace* souhaite mesurer la qualité de l'air dans au moins 250 écoles du pays dans le courant de cet automne. Objectifs : placer la lutte contre la pollution de l'air au centre des débats publics et politiques, aider tout un chacun à prendre conscience des conséquences de cette pollution pour la santé et informer sur ce qui peut être entrepris à l'échelle locale, notamment pour faire pression sur les politiques locaux pour que de nouvelles mesures de lutte contre la pollution de l'air soient prises.

En pratique : en novembre-décembre 2017, des tubes permettant de mesurer la concentration de l'air en dioxyde d'azote seront fournis aux établissements. Avec l'aide du kit et d'une vidéo explicative, les écoles participantes devront mettre en place les tubes de mesure qui leur auront été envoyés, les enlever un mois plus tard et les renvoyer à *Greenpeace*, qui se chargera de les faire analyser en laboratoire. Le kit propose aussi des mesures à prendre pour améliorer la qualité de l'air. Les résultats seront publiés début 2018. Les établissements ne souhaitant pas que ces résultats soient rendus publics doivent le faire savoir explicitement à *Greenpeace*. **MNL**

**Intéressé(e) ? [www.monairmonecole.be](http://www.monairmonecole.be)**

## SE FORMER AUX ATELIERS DE LA PENSÉE JOUEUSE



Une façon originale de sensibiliser les élèves à la citoyenneté et à l'empathie ? C'est ce que propose *Yapaka*, programme de prévention de la maltraitance à l'initiative du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, avec ses *ateliers de la pensée joueuse*, dans l'objectif de prévenir la violence scolaire.

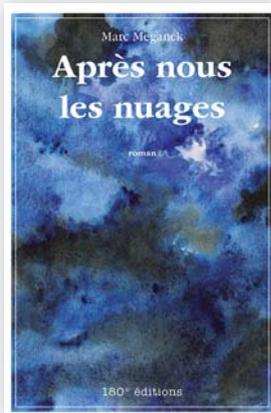
Pour familiariser les enseignants avec ce dispositif, des formations gratuites, échelonnées sur 3 jours au cours de l'année académique, sont organisées dès ce mois d'octobre. Elles sont ouvertes aux instituteurs à partir de la 3<sup>e</sup> maternelle qui souhaitent développer ces ateliers dans leur classe, ainsi qu'aux acteurs scolaires tels les PMS, AMO...

Cette animation à pratiquer en classe allie le jeu théâtral et la pensée. On y aborde des sujets tels que le harcèlement, l'injustice, l'autorité, la solitude, la compétition, la moquerie, l'amitié... Par le biais de dessins, de scénarios imaginés ensemble, de jeux de rôles et d'un brin de discussion à visée philosophique, *les ateliers de la pensée joueuse* permettent de créer des liens nouveaux et d'explorer autrement le vivre ensemble. **BG**

**Infos, calendrier et inscription : [yapaka.be](http://yapaka.be) – [yapaka@yapaka.be](mailto:yapaka@yapaka.be) – 02 413 25 69**



[ 180° ÉDITIONS ]

**Marc MEGANCK***Après nous les nuages*

180° éditions, 2017

Un homme, dont on ne dit pas le nom, entretient un long monologue intérieur en s'adressant à celle qu'il attend. Elle vit à Paris, lui à Bruxelles. Cependant, tout a changé depuis les attentats survenus dans la « *ville de toutes les lumières* » et dans la « *petite capitale désenchantée* ». Le regard qu'il porte sur la ville et sur la vie ressemble étrangement à une désillusion de tous les sens. La vision qu'il a des choses est désormais vécue à travers le prisme déformant des atrocités. Rien ne sera plus comme avant...

**Marc MEGANCK** évoque implicitement la vie dans les capitales Paris et Bruxelles, et les conséquences apportées par ceux qui ont commis l'irréparable. Alors que chacun d'entre nous est amené à se focaliser sur ce qui se passe là-bas, chez nous, à côté, alors que l'anonymat n'existe plus et que l'angoisse nous prend au ventre sans crier gare, l'auteur épure et ne garde que l'essentiel. Il nous invite à regarder dans une autre direction : ni là-bas, ni chez nous, ni à côté. Juste au plus profond de soi. Il s'adresse à nous tous, sans exception, car nous portons en nous les mêmes angoisses et les mêmes interrogations que lui face au monde d'aujourd'hui.

**CONCOURS**

Gagnez un exemplaire de ce livre en participant en ligne, **avant le 18 octobre**, sur [www.entrees-libres.be](http://www.entrees-libres.be)

Les gagnants du mois de mai sont : Hildegarde DEBAR, Michel FIRRE, Anne-Marie GAILLIEZ, Bernardo GERACI et Oriane RENAULT

**FONDS VICTOR : POUR QUE LES JEUNES (RE)TROUVENT LE PLAISIR DE LIRE**

TROIS QUESTIONS À **FRANCIS VAN DE WOESTYNE**, RÉDACTEUR EN CHEF DE LA LIBRE BELGIQUE, À L'ORIGINE DU FONDS VICTOR



« Donner un sens à ce qui n'en a pas », peut-on lire sur le site internet du Fonds Victor. Vous avez perdu votre jeune fils dans des circonstances dramatiques. Il était un passionné de lecture ?

Il n'avait que 13 ans, mais il avait acquis une véritable passion pour la lecture. Les histoires qu'il a découvertes dans les livres lui ont fait vivre plusieurs vies, même s'il est parti très jeune.

**On lit trop peu aujourd'hui ?**

Nous découvrons, chez Victor qui grandissait, une curiosité à l'égard du monde, de l'actualité, de l'histoire, de la géographie... La raison pour laquelle nous avons donné à ce fonds l'objectif d'inciter les jeunes – plus particulièrement de 12 à 15 ans – à lire, c'est qu'il est apparu, au travers des contacts avec les responsables lecture de la FWB, qu'ils lisent de moins en moins.

**Le dernier rapport PISA montre que les performances en lecture des petits Belges francophones sont sous la moyenne des pays de l'OCDE. C'est interpellant !**

C'est d'autant plus interpellant que notre pays est très avancé du point de vue du bien-être social et économique. Je ne porte pas de regard critique sur la manière dont la lecture est enseignée, je constate simplement que les jeunes lisent moins, ou peut-être mal. J'avais envie de leur faire comprendre que la lecture n'est pas une obligation, une punition, mais peut être source de joie, parce que l'on découvre des vies que l'on vit par procuration.

**Interview : CvdW - texte : MNL****ACTION**

Dans le cadre de la *Fureur de lire*, un **appel à projets** du Fonds Victor est lancé en lien avec la *Fureur de lire*, pour le 1<sup>er</sup> degré du secondaire. Il s'adresse à tous les établissements de la FWB, invités à proposer des projets ayant pour objectif d'inciter les élèves du 1<sup>er</sup> degré à lire. Les projets sélectionnés recevront un budget permettant leur réalisation. Le 1<sup>er</sup> prix gagnera une semaine (nature, lecture, écriture) pour une classe au Domaine provincial de Chevetogne.

Par ailleurs, le Fonds Victor s'est associé au Prix « Farniente », qui s'adresse aux adolescents. Le **Prix Victor** récompensera l'auteur sélectionné dans la catégorie 13+. Le Fonds Victor financera notamment l'achat et la distribution de livres.

Enfin, une **Journée Victor** de partage de textes aura lieu le 21 avril 2018 au Domaine provincial de Chevetogne. Chaque enfant sera invité à choisir l'endroit lui permettant de réciter pour d'autres son texte coup de cœur.

**Pour en savoir plus :**  
[www.lefondsvictor.be](http://www.lefondsvictor.be)

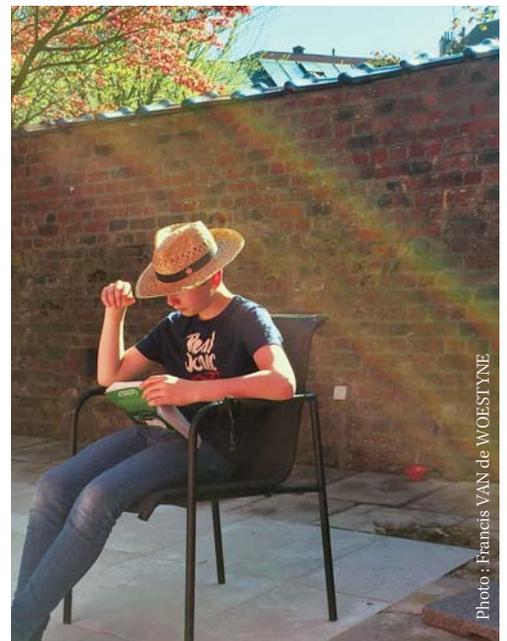
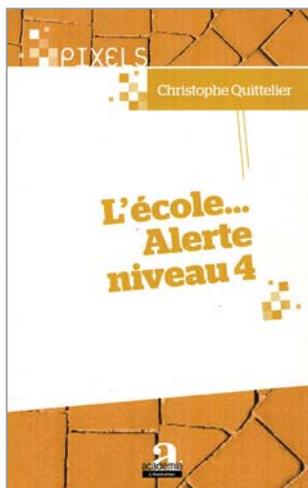


Photo : Francis VAN de WOESTYNE



## CHANGER LES CHOSES ? C'EST POSSIBLE !

Brigitte GERARD

Que faire face à une réalité scolaire difficile ? Entre anecdotes et état des lieux, **Christophe QUITTELIER**, directeur à l'IMCE (Institut des métiers de la construction et de l'environnement à Erquelinnes), propose dans son livre

*L'École... Alerte niveau 4* une série de pistes concrètes de changement. Et s'il travaille dans l'enseignement spécialisé, il s'adresse bien ici à l'ensemble de la communauté scolaire.

### Quels sont les constats qui vous ont amené à rédiger cet ouvrage ?

**Christophe QUITTELIER** : D'une part, lorsque je suis arrivé à l'IMCE en 1988, la violence et les incivilités y étaient omniprésentes. D'autre part, de nombreux jeunes ressortent de notre système scolaire sans aucune réalisation de soi. Pour améliorer la situation dans mon école et aider ces jeunes « en blessure scolaire », j'ai voulu faire preuve de créativité et mettre des choses en place, allant de l'innovation pure à d'autres plus connues comme le conseil de citoyenneté, le conseil de tous...

### Vous évoquez la collaboration entre enseignants, direction et élèves, mais aussi avec les « entourants »... Que recouvre cette notion ?

**ChQ** : Elle englobe tous ceux qui gravitent autour du jeune, qui constituent sa sphère affective, au-delà de la famille. Malheureusement, le système scolaire fait souvent preuve d'une certaine frilosité à leur égard et vis-à-vis de leur éventuelle incursion dans l'école. Quand j'ai pris la fonction de direction il y a 20 ans, j'avais la conviction qu'il fallait inclure les entourants dans le projet scolaire. Dans mon livre, j'évoque d'ailleurs l'importance du trépied, qui ne tiendrait qu'avec les entourants, l'école et l'élève. À l'IMCE, l'inscription est un moment privilégié. On prend le temps d'entendre, d'écouter, de rassurer. Nous proposons aussi, par exemple, les « classes ouvertes » : trois fois par an, les entourants peuvent venir assister aux cours.

### Vous proposez diverses pistes pour améliorer le fonctionnement de notre enseignement. Que pointeriez-vous ?

**ChQ** : Il faudrait d'abord enfin revoir la formation initiale des enseignants. Les jeunes enseignants sont, en effet, encore trop souvent démunis. Et on pourrait poser des choix pédagogiques tels que l'apprentissage, dès la maternelle, de la parole et de l'écoute, au même titre que de l'écrit et du calcul.

### L'objectif du livre est de donner de l'espoir aux écoles qui seraient dans des situations difficiles...

**ChQ** : Exactement ! Le système scolaire reste souvent figé dans des habitudes, mais on voit qu'ensemble, petit à petit, les choses sont possibles. En 20 ans, mon établissement est passé de 4-5 cas de violence et incivilités par semaine à 4-5 cas par an ! Cela représente autant d'années de travail en équipe, d'investissement, de questionnement, de remise en question, de mobilisation, d'échecs, mais aussi de grandes réussites !



## PUBLICATION

Ce n'est pas toujours facile pour un jeune de trouver sa voie. Le *Centre d'information et d'orientation (CIO)* de l'UCL publie, dès lors, un cahier pratico-pratique pour aider les étudiants en plein doute quant à leur orientation.

Celui-ci leur propose des clés pour mieux se comprendre et comprendre le monde qui les entoure, pour prendre conscience des éléments qui faciliteront la poursuite de leur parcours de formation et esquisser de nouveaux buts.

Le cahier se termine par un outil détachable conçu pour aider le lecteur à clarifier ce qui le met en difficulté dans sa situation actuelle, et le plonger dans un exercice plus créatif qui l'aidera à se projeter dans un futur plus proche de ses aspirations et de ses possibilités. **BG**

**Moyennant 5 EUR, cette publication est disponible :**

**au CIO, rue Ladeuze 3  
1348 Louvain-la-Neuve**

**ou sur commande  
via la boutique en ligne du CIO :**  
<https://www.cio-eboutique.be/>



*Se réorienter dans le supérieur*  
Les Cahiers du CIO - N°06

# L'humeur de...

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

## Rentrée : 1 / insouciance : 0

**S**eptembre 1966. Monique, Bernadette, Dominique et Bénédicte entrent à l'école primaire. Sœur Isabelle les accueille et, un doigt sur les lèvres, le voile bien accroché aux cheveux, les invite à entrer en classe en silence. Tout à la joie d'entamer des cahiers immaculés, alignés dans leur uniforme impeccable, au col fermé jusqu'au dernier bouton, elles sont à des kilomètres d'imaginer que mai 68 et ses interdictions d'interdire vont profondément modifier, des années plus tard, les conceptions de l'éducation. En attendant, (relativement) attentives et (presque) sages, elles patientent jusqu'à la récré pour jouer à la corde à sauter ou à la marelle.

Septembre 2017. Ewan, Anaïa, Hippolyte, Icham et Zora entrent tout juste en première année primaire. Monsieur Christian, qui étrenne une chemise à carreaux déclinés en un superbe camaïeu de bleus, s'efforce de ramener un semblant de calme dans sa classe aux couleurs vives en se frayant un chemin au milieu des sacs et mallettes épars. Il s'interroge sur la nécessité ou non de confisquer d'emblée les « hand spinners » que certains élèves font tourner frénétiquement (*un conseil du psy pour se concentrer ?*) et les GSM qui n'en finissent pas de sonner (*difficulté parentale à couper le cordon ?*). Pensent-ils déjà à leur futur CEB ?

Qu'est-ce qui a changé à l'école depuis 1966 ? Les prénoms ? Bien vu, mais encore... Le contexte politique ? Assurément. La présence des religieux et religieuses dans les écoles ? Ils et elles se sont effectivement faits de plus en plus rares dans les classes. La disparition de l'uniforme ? La mode ? Les nouvelles technologies ? La manière d'enseigner ? Les neurosciences ? Le Pacte d'excellence ? Les familles ? Les enfants

eux-mêmes ? Tout cela, et bien d'autres choses encore...

Et c'est tant mieux, dans la plupart des cas. Mais n'aurait-on pas, malgré tout, perdu en chemin un petit quelque chose que j'aurais bien envie d'appeler « une certaine insouciance » ? Je ne suis ni sociologue, ni statisticienne, je serais bien en peine de vous livrer les résultats incontestables d'observations assidues de mes contemporains. Mais j'ai deux oreilles qui captent de temps à autre, ça et là, des éléments susceptibles de me pousser à une petite réflexion.

Très récemment, j'entendais l'entourage d'une blondinette de 6 ans, dument pourvue des derniers équipements scolaires

à l'effigie de la *Reine des Neiges*, lui demander : « Alors, tu es contente d'entrer en primaire ? » La gamine, pourtant très heureuse en maternelle jusque-là, répond, avec une moue désespérée : « Non... » Pressée de questions, elle ajoute, des larmes plein les yeux : « J'ai peur de mal travailler... » Quelques jours plus tard, au JT du soir, c'est, cette fois, une ado entamant ses études secondaires qui confie à la caméra : « J'ai peur, parce que c'est une bonne école ! »

Il n'est pas question de tirer de ces deux exemples une vérité générale, bien sûr, ni de rejoindre la cohorte des adeptes du « *C'était mieux avant !* », mais tout de même, ça m'interpelle quelque part, comme dirait l'autre... ■



Illustration : Anne HOOGSTOEL